

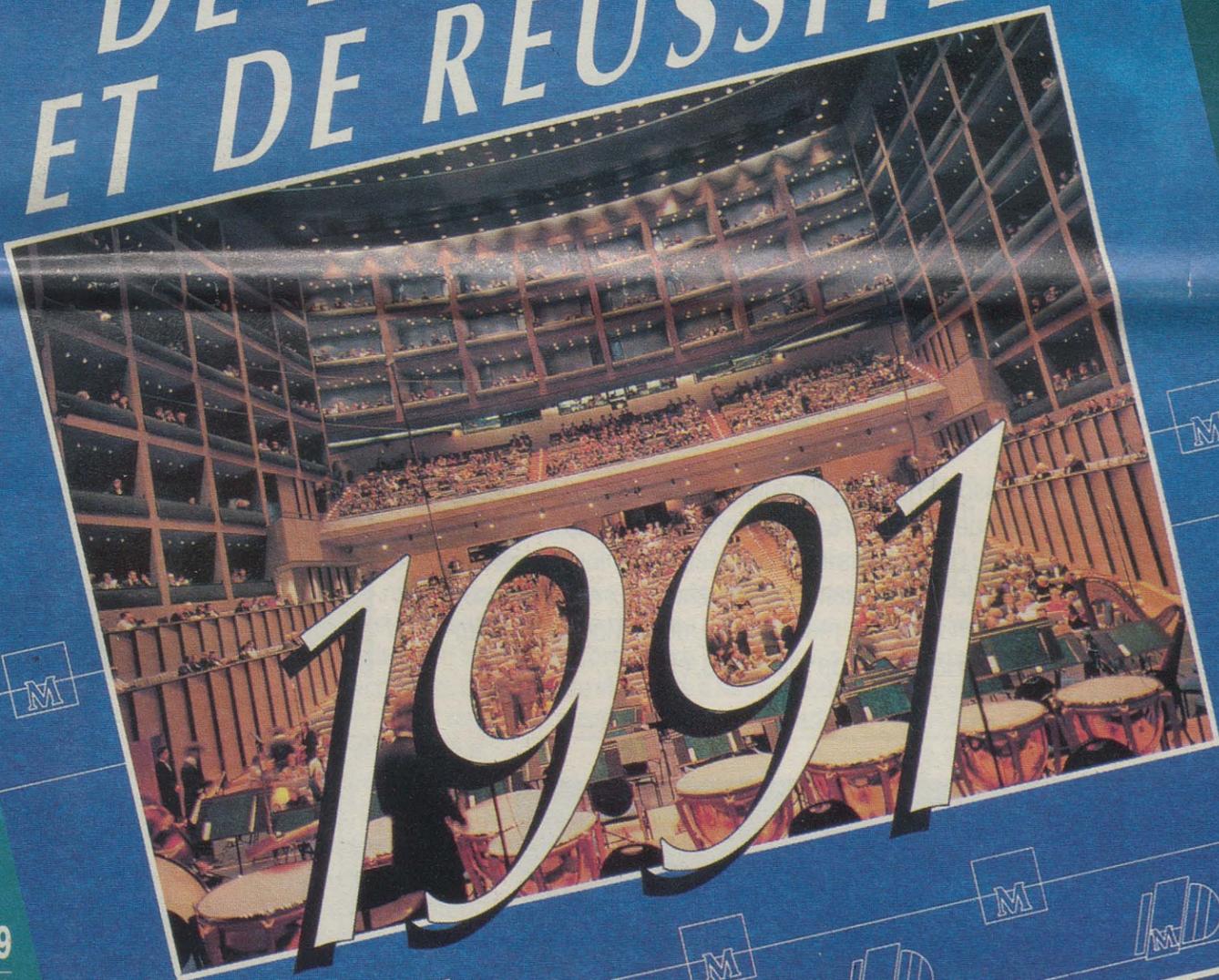
Montpellier

Notre ville

N° 138 JANVIER 1991

INFORMATION MUNICIPALE

MEILLEURS VŒUX
DE BONHEUR
ET DE REUSSITE



Restauration du Patrimoine	2
Editorial	3
Ecologie : le Geste Vert	5
Actualité	7
Police Municipale : prévention dans les quartiers	9
Dossier : les handicapés dans la ville	11 à 14
Conseil Municipal	15

FRÈCHE

RESTAURATION DU PATRIMOINE

BUFFET DE ROCAILLES DE L'HÔTEL ARMAND - 20, RUE DE CANDOLLE

Vers 1670, l'architecte Armand édifie, pour lui-même, cet hôtel particulier, à partir de trois immeubles antérieurs, conservant le gros œuvre principal et ne construisant que la façade, les pièces attenantes et l'escalier à deux volées, comme il fut souvent d'usage, à Montpellier, pour la création des hôtels particuliers. Cette façade, dans un style Louis XIV un peu archaïsant, avec un beau portail à linteau plate-bande et masques grotesques en couronnement des pilastres, cache un assez vaste jardin intérieur, occupant tout le cœur de l'îlot.

Ce jardin a perdu son ordonnancement de l'époque classique, si ce n'est un beau buffet d'eau, de la fin du XVIII^e siècle, en concrétions de calcite et coquilles, avec un dauphin et une vasque de grande facture qui pourraient provenir du château de la Mosson.

Ce buffet était assez ruiné, ayant particulièrement souffert du brûlage d'herbes et de feuilles mortes en son pied, lorsque la Ville a racheté l'immeuble le 10 octobre 1983.

Cet immeuble fut ensuite cédé à la Société d'Équipement de la Région Montpellieraine pour sa réhabilitation en 16 logements sociaux, locatifs, pour une revente, après travaux, à l'Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier.

C'est dans le cadre de cette opération et pour sauver ce patrimoine, que la Ville de Montpellier a demandé à la Société d'Équipement de la Région Montpellieraine de faire restaurer le buffet d'eau par l'Atelier Mérindol, entreprise avignonnaise hautement qualifiée dans ce type d'ouvrage, avec une subvention de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement.

En l'état des publications, nous ne connaissons, hélas, que peu de choses des rocaillers, ces admirables artisans qui, à la manière italienne, ont décoré ces buffets de rocailles, deuxième éléments de référence, après le château ou l'hôtel, dans les axes de composition des jardins classiques, dont le Montpelliéret possède de beaux exemples : les châteaux de la Mosson, de la Guirlande (M.P.T. Albertine Sarrazin, en cours de restauration), de la Mogère (récemment restaurée), de l'Engaran, et, les hôtels Haguenot, de Villarmois, etc.



Photos : J.L. GIROD



CONTRACTANT GÉNÉRAL
réalise
clés en mains
des bâtiments
d'entreprises



AGENCE DE MONTPELLIER
Parc Saint-Jean - Bureau n°1
Z.A.C. de Grille
34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ 67 47 50 51 - Fax 67 47 50 55

HANDICAPES : DES CITOYENS A PART ENTIERE



Georges Frèche et le Sénateur André Vézinhet, Vice-Président du C.C.A.S. accueillent le Ministre M. Gillibert au Salon Européen de l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, en novembre dernier.

DROIT A L'ETUDE

Depuis dix ans, l'attitude de notre société vis-à-vis des personnes handicapées a radicalement changé, et dans le meilleur sens du terme. Les handicapés n'ont pas besoin de charité, ni même de solidarité, dans ce sens où ce mot recèle encore un peu un esprit de domination. Ils ont simplement besoin de jouir pleinement de leurs droits de citoyens : droit aux transports, droit à l'école, droit à l'Université, droit à la culture, droit aux sports, et surtout droit au travail, fondement de toute dignité. Ce changement est dû pour l'essentiel à l'action décisive des associations d'handicapés qui, à Montpellier, sont souvent au premier plan national. Les élus se doivent aussi, à tous les niveaux, chacun à son poste, à son niveau de responsabilités, d'être en éveil. Le Gouvernement aussi joue mieux sa partition, en particulier grâce à la qualité humaine de Michel Gillibert, Secrétaire d'Etat aux Handicapés et aux Accidentés de la Vie.

DROIT AUX TRANSPORTS

A Montpellier et dans le District, avec le G.I.H.P. que préside Josiane Criscuolo qui vient d'entrer au Conseil d'Administration du C.C.A.S. le problème des transports est largement résolu grâce à un effort commencé en 1980. De nombreuses villes ont imité le District de Montpellier devenu pilote au niveau européen. Le Département à son tour a décidé de traiter ce problème.

DROIT AU LOGEMENT

Le logement est aussi un secteur essentiel. Avec l'O.P.A.C. et d'autres Offices, des efforts sont faits pour réserver aux handicapés des logements au rez-de-chaussée, avec refus absolu de toute cité-ghetto pour handicapés. Toujours le 21 Décembre, M. Gillibert a posé la première pierre d'une maison pour handicapés, grâce au G.I.H.P., construite par

l'O.P.A.C., sur un terrain fourni par l'O.P.A.C., avec l'aide du District et des Collectivités Territoriales. Elle permettra de loger huit à douze handicapés en transit.

DROIT AU TRAVAIL

Grâce aux Centres d'Aide par le Travail, au Salon Européen du Travail conçu par les handicapés, récemment organisé au Corum avec l'aide du C.R.E.A.I., de l'A.P.A.J.H. (M. Viala), et par le service de notre ami Vincent Michel, Directeur du Service Municipal des Personnes Handicapées au C.C.A.S., des efforts sont faits pour créer des emplois. Les Administrations doivent régulièrement respecter les quotas. La Mairie essaie, là encore, comme elle le doit, de donner l'exemple.

DROIT A LA DIGNITE

Mais surtout c'est à nous tous, en cette fin d'année, en cette période de vœux, de changer des réflexes ancestraux, de parler d'amour, de dignité, mais aussi de les appliquer. Que chacun donne à un handicapé sa part de respect, son droit à l'écoute, son droit à l'effort en commun, sa part de joie, et demain, au-delà des problèmes matériels, la personne handicapée trouvera ce qui est pour elle la chose la plus précieuse du monde : être un citoyen reconnu et respecté.

Bonne et heureuse année à tous !

Georges FRECHE,
Député-Maire

Dommage que vous n'aimiez pas le sport,
sur la chaîne TV SPORT il n'y a que du sport.



Parfaitement, c'est comme ça sur le câble TV Sport, c'est la chaîne du sport sans frontières. Avec le câble, vous recevez vos chaînes habituelles, un choix de chaînes étrangères, mais surtout les nouvelles chaînes exclusivement consacrées à l'humour, au sport, au reportage, au passé, à la musique ou à la jeunesse. Avec une qualité de réception exceptionnelle, sur n'importe quel téléviseur, faites tous les jours le programme que vous aimez quand vous le voulez. Pour tout savoir sur le câble appelez-nous au : 67.65.67.65



LE CÂBLE, LA TÉLÉ QUE J'AIME QUAND JE VEUX.

PROFESSIONNELS, PARTICULIERS.

Le numéro hors-série 1991 de
L'IMMOBILIER
est paru

TOUT SAVOIR
POUR BIEN ACHETER
À MONTPELLIER

une analyse globale du marché neuf
et de la revente
sur le grand Montpellier

Découpez ce bon et retournez-le à : SEDIP - Parc Club du Millénaire - Bt 17.01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER CEDEX 1

Je désire recevoir 1 exemplaire du numéro hors-série

Je règle 40 F par Chèque bancaire Chèque postal
(Libellez votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

GESTE VERT: PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

OPERATION PELICAN



Le procédé Demeter se met en place. Dans le courant de l'année 1991, l'usine de tri située au Mas d'Astre sera opérationnelle et trois nouvelles déchèteries seront installées sur le District. En 1991, il y aura donc cinq déchèteries dans le District dont 3 à Montpellier. On en prévoit à terme une douzaine. Parallèlement, nous allons mettre en place la collecte sélective à la source, avec l'installation dans certains quartiers de la seconde poubelle (la poubelle verte !) permettant d'effectuer un premier tri des déchets au sein même des foyers. Les opérations de récupération des CFC et Pélican, vont dans le même sens.

Après la multiplication des conteneurs pour le papier et le verre, l'opération Pélican doit permettre de sensibiliser les montpelliérains à la récupération d'un nouveau matériau : le plastique. La protection de l'environnement dépend de chacun d'entre nous. Le succès des premiers conteneurs pour le verre et le papier, ainsi que celui des premières déchèteries est très encourageant. Je suis sûr que les montpelliérains sauront faire preuve de civisme et auront à cœur d'avoir le "geste vert".

Christophe MORALES, Génération Ecologie, Conseiller Municipal et du District délégué à Démeter



Le broyeur des matières plastiques récupérées en démonstration.

La Ville et le District de Montpellier en relation avec l'Inspection Académique et l'APIEU ont décidé d'organiser l'opération Pelican avec le GECOM et France Nature Environnement.

Objectif : sensibiliser les écoliers, et par leur intermédiaire tous les montpelliérains à la nécessité de récupérer et de recycler les bouteilles en plastique.

MONTPELLIER PROTEGE LA COUCHE D'OZONE



La récupération des CFC est réalisée grâce à un véhicule équipé d'une pompe de transfert.

réduire l'utilisation des CFC dans l'industrie en les remplaçant par des produits de substitution moins nocifs. Par ailleurs, il faut trouver des solutions pour traiter les CFC contenus dans les déchets pour qu'ils ne s'échappent pas dans l'atmosphère. En effet, la réduction de l'utilisation des CFC ayant pour corollaire le développement des produits de substitution, la baisse de l'attrait du marché pour les CFC ne favorisera pas leur élimination dans de bonnes conditions.

Le District a mis en place un service de récupération des CFC contenus dans les réfrigérateurs et autres appareils de refroidissement hors d'usage. A cet effet, il a acquis un véhicule équipé d'une pompe de transfert. Ce matériel est mis à la disposition de la Société SPN chargée par le District de ponctionner les appareils usagés et de faire procéder à la destruction des CFC récupérés.

Ce véhicule interviendra sur les déchèteries ou dans les points de dépôts d'appareils (réfrigérateurs, congélateurs, banques réfrigérées) usagés, installés dans les communes du District.

On escompte pouvoir récupérer pour la première année environ 3 000 frigos.

Pour vous débarrasser d'un vieux réfrigérateur Téléphonez au : 67 27 20 21 La Société SPN vous l'enlèvera gratuitement et procédera à la récupération des CFC.

Le District de Montpellier vient de se doter des moyens nécessaires à la récupération des chloro-fluoro-carbones, contenus dans les vieux réfrigérateurs, et responsables de la destruction de la couche d'ozone.

3000 réfrigérateurs pourront être récupérés en CFC dès la 1^{re} année.

La Ville et le District de Montpellier font la chasse aux chloro-fluoro-carbones (CFC). Ces gaz, responsables de la destruction de la couche d'ozone sont une véritable menace pour la planète. En effet, la couche d'ozone protège le globe terrestre d'une exposition directe au soleil et notamment des ultra-violets. Son appauvrissement conduit de façon inéluctable à un réchauffement général de la température terrestre, entraînant des effets nocifs sur la santé et l'environnement.

Les trois utilisations majeures des CFC sont les bombes aérosol, la fabrication des mousses plastiques expansées, et les circuits de réfrigération.

Des mesures sont prises visant à



L'opération pédagogique baptisée Pelican est un bon exemple des actions qui, dans le cadre de Demeter, visent à opérer le tri sélectif des déchets à la source.

Dans un premier temps, le public essentiellement touché est scolaire, plus précisément les classes de CM1/CM2, soit 167 classes.

Des interventions pédagogiques, animées par des associations locales protectrices de l'environnement sur le thème élargi des ordures ménagères, sont proposées aux enfants.

Mobilisés par cette vaste campagne de sensibilisation, les enfants deviennent à leur tour, des acteurs de la communication en informant leurs parents et famille, leurs voisins qui vont séparer les bouteilles du reste des déchets ménagers, pour les leur confier (ramassage à l'école) ou les apporter à la déchèterie.

Les interventions pédagogiques ont une durée d'une heure trente autour d'un montage de diapositives sur les déchets et d'initiation à la connaissance des équilibres écologiques auprès des élèves.

Pour obtenir le meilleur impact et de bons résultats, la collecte de bouteilles PVC est indissociable d'une prise de conscience des problèmes liés à la gestion des déchets et d'une mutation du

comportement des consommateurs.

Cette prise de conscience passe par la sensibilisation du plus grand nombre, PELICAN offre l'opportunité de sensibiliser les enfants ainsi que les parents et le grand public.

Ces interventions pédagogiques sont liées à :

- des réunions d'information des instituteurs et de la population,

- la réalisation et la distribution de fiches pédagogiques sur les déchets,

- la mise en place d'expositions en relation avec la Maison de l'Environnement sur les déchets : exposition sur PELICAN, exposition ANRED sur les déchets, expositions sur les déchèteries.

- une coordination technique et pédagogique avec les associations, les élus et les services techniques de la ville.

Les bouteilles en plastique récupérées grâce à l'opération PELICAN seront broyées et envoyées à l'usine de recyclage de Beaucaire dans le Gard. Le plastique recyclé sera utilisé à la fabrication de tuyauterie, de sac et de piquets de vigne.

L'opération Pélican se déroulera sur l'année scolaire. Parallèlement, dans le courant de l'année, le tri sélectif, avec la mise en place de deux poubelles dans les foyers, commencera à s'organiser.

FRANCE-ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement (Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature) regroupe les associations françaises et ONG (Organisations Non Gouvernementales) de protection de la nature et de l'environnement. C'est une association reconnue d'utilité publique depuis 1976. La FFSPN collabore aux associations européennes comme le Bureau Européen de l'Environnement et aux instances internationales comme l'Union Internationale de Conservatoire de la Nature. Les objectifs de la FFSPN : sauvegarder les milieux naturels et le cadre de vie de l'homme et préserver les espèces animales et végétales, participer à la mise en oeuvre d'une politique de gestion à long terme des ressources naturelles et de l'environnement.

LE GECOM

Groupe d'Etude pour le Conditionnement Moderne, le GECOM réunit les industries de production des matières plastiques, de leur transformation et de l'emballage. L'objectif du GECOM est, comme son nom l'indique, de favoriser la création et la production d'emballages correspondant aux nécessités de la distribution et de la consommation modernes. Les préoccupations du GECOM s'étendent aussi à l'amélioration des caractéristiques hygiéniques des emballages et à leur devenir ultérieur. C'est à ce titre que le GECOM oeuvre à la collecte des bouteilles de PVC et a mis au point la technologie de recyclage par micronisation.

LE CHARME DES GRANDS PINS

DANS MONTPELLIER PLEIN CALME

TERRAINS A BATIR
à partir de **208000 F**

- Encore quelques maisons 4 ou 5 pièces,
- Grands séjours, grandes cuisines,
- Nombreux rangements,
- Prestations de qualité

LIVRAISON IMMEDIATE

VISITEZ LES VILLAS TEMOINS

Bureau de Vente
Tél. : 67.69.16.20

LES GRANDS PINS

Agence Montpellier - 13, Esplanade de l'Europe - Port Juvénal
34000 Montpellier - Tél. 67 22 20 30

COLAS

Midi-Méditerranée
La route avance

TRAVAUX PUBLICS TRAVAUX PRIVÉS
DIRECTION MIDI LANGUEDOC
Z.I. de la lauze - 34435 St-Jean-de-Védas Cedex
☎ 67 42 56 99

LOTI IMMO

Spécialiste Terrain à bâtir
Mini Parc 3
Parc Euromédecine
☎ 67 61 13 14

AGENCE de MONTPELLIER
Parc du Millénaire - 34000 MONTPELLIER

CEGELEC

EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES
ELECTRICITE GENERALE, TERTIAIRE, INDUSTRIE
AUTOMATISME, ELECTROMECHANIQUE
PERI-INFORMATIQUE - VRD ELECTRICITE
CENTRES DE TRAVAIL

Ville active • Rue de la Vidoulenque • Z.I. la Peyrade
NIMES LUNEL SETE



28 novembre 90 : signature de la Convention sociale Etat-Mairie pour le Fonds d'Aide à l'Insertion des Jeunes.
De g. à d. : Bernard Gérard, Préfet de Région ; Georges Frêche, Député-Maire et André Vézinhel, Vice-Président du CCAS, Délégué à la Solidarité.



Inauguration des Journées Agropois 90 au Corum le 6 décembre 1990.



Opération "Je donne un jouet" sur la place de la Comédie 1^{er} décembre 1990.



Visite du Corum par une délégation Nantaise, sous la conduite de Raymond Dugrand, 1^{er} adjoint au Maire, Délégué à l'Urbanisme, et Jean Ravel, Directeur du Corum.

BREVES

2^e Salon de l'Etudiant

Quelle filière choisir après son BAC ? Comment créer une entreprise ? Comment partir étudier à l'étranger ? Tout savoir sur les débouchés professionnels, sur les loisirs... Débats, conférences, rencontres : pendant trois jours le Corum tient Salon.

Du 24 au 26 janvier
Tél. : 67 61 67 61

CALENDRIER JANVIER 1991 BUS INFO JEUNES

Judi 3 : 16 h-18 h Paul Valéry
Vendredi 4 : 9 h-12 h Marché La Paillade
Samedi 5 : District
Lundi 7 : A.T.U. Inf Collect. Juridique
Mardi 8 : 9 h-17 h I.R.F.A. Celleneuve
Mercredi 9 : 11 h-17 h Comédie
Jeudi 10 : 10 h-16 h C.E.S. Aiguerelles
Vendredi 11 : 16 h-18 h Sortie L.E.P. Lde Vinci
Samedi 12 : Vendargues
Mardi 15 : 9 h-12 h Marché La Paillade
Mercredi 16 : 11 h-17 h Comédie
Jeudi 17 : 10 h-16 h C.E.S. Las Cazes
Vendredi 18 : 16 h-18 h Sortie C.E.S. Garrigues
Samedi 19 : District
Mardi 22 : 16 h-18 h Sortie C.E.S. Fontcarade
Mercredi 23 : 11 h-17 h Comédie
Jeudi 24 : 10 h-16 h L.E.P. Clémenceau
Vendredi 25 : 16 h-18 h Petit Bard
Samedi 26 : District
Du lundi 28 au jeudi 31 janvier 1991 : Forum des Etudiants.

Prix Louis Aragon

Le prix de poésie attribué en 89/90 à M. Alain Huc est reconduit. Il concerne cette année les scolaires des secteurs Paillade : CES

- Les Garrigues
- Le Escholiers de la Mosson
- Celleneuve
- Lycée Jean Monnet et Mas de Tesse.

Ecoles Primaires, ainsi que les adultes de la ville. Les candidats doivent amener leurs recueils (50 pages maximum) à l'adresse suivante :

461, Avenue de Naples
34080 Montpellier
avant le 15 janvier 1991

250 F pour guérir un lépreux

Aujourd'hui la lèpre est guérissable. Il y a 30 ans, l'organisation mondiale de la Santé déclarait 15 millions de lépreux dans le monde. En décembre 1989 les statistiques annonçaient 10 millions de malades. Trois millions d'entre eux seulement sont soignés faute de moyens financiers suffisants.

L'Association française Raoul Follereau œuvre avec dévouement depuis des années pour l'achat de médicaments, de matériel médical, de véhicules, au profit de 28 pays d'endémies recensées dans le monde. Vous pouvez l'aider à poursuivre son action en participant, vous aussi à la " 58^e Journée Mondiale des lépreux " le 27 janvier 1991.

Fondation Raoul Follereau
31, rue de Dantzig
75015 PARIS Cedex 15
CCP 2929 P PARIS

A.P.I.E.U.

Dans le cadre des sorties découvertes de la ville et de son environnement, l'APIEU propose : Les Hivernants. En collaboration avec la G.R.I.V.E. découvrez les oiseaux hivernants au bord de l'étang de Thau.

R.V. : 15 h devant la station de lagunage à Méze.

Samedi 12 janvier
APIEU : Tél. : 67 64 39 96

Insertion

Une convention entre l'Etat et la ville signée le 28 novembre 90, a permis de mettre en place un fonds d'aide à l'insertion pour les jeunes en difficulté.

A Montpellier 800 000 F ont été mis à disposition des 16-25 ans les plus démunis.

Taxe professionnelle

Une enquête du journal " Le Méridien " a publié le palmarès 1990 de la taxe professionnelle, sur les grandes villes du Languedoc-Roussillon.

COMMUNE	TAUX 1990 (part communale)
SETE	21,98
NIMES	21,57
BEZIERS	21,08
CARCASSONNE	18,32
PERPIGNAN	16,67
ALES	16,64
MONTPELLIER (1)	14,67
NARBONNE	13,28

(1) A la taxe communale s'ajoute, dans le cas de Montpellier, la taxe perçue par le District.
* Taux 1990 : 5,62 %. Source : directions départementales des Services fiscaux.

Sécurité routière

Depuis le 1^{er} décembre 1990, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'arrière comme à l'avant. La sécurité routière rappelle que 70 % des blessés non ceinturés le sont à moins de 50 km/h.

Un choc à 50 km/h correspond à une chute du 4^e étage.

Le non port de la ceinture et l'un des principaux facteurs de mortalité. Il intervient dans plus du tiers des accidents de voiture. Le taux de mortalité des non-ceinturés est 3 fois plus élevé que celui des ceinturés. Chaque année le port de la ceinture aux places arrières peut sauver 400 vies par an.

Exposition d'orchidées

Le groupement régional Languedoc-Roussillon de la Société française d'orchidophilie organise une exposition d'orchidées dans les halls de l'Institut de Botanique. Au cours de cette exposition seront présentées les différentes facettes de l'orchidophilie. Les producteurs régionaux exposeront leurs orchidées dans des présentations variées et proposeront au public des plantes en pots et des fleurs coupées, pour la culture et l'agrément.

25, 26, 27 janvier 91
Halls de l'Institut de botanique
163, rue Auguste Broussonet
de 10 h à 20 h
Tél. : M. Raynaud 67 63 17 93
Poste 220 ou 211

Contre le VOL

Securit Werke

Conseille & Protège

PORT MARIANNE VA DÉMARRER

Après l'inauguration récente du quartier RABELAIS et la prochaine mise en chantier du Centre International des Affaires, l'Aménagement d'ANTIGONE touche à sa fin. L'extension de la ville de Montpellier va cependant se poursuivre comme prévu en direction de l'Est.

Port Marianne va démarrer par la création de la ZAC des Jardins de la Lironde et la ZAC des Consuls de Mer.

Comme pour Antigone, la maîtrise de l'opération sera assurée par la SERM, l'assistance technique étant confiée au BETEREM, en tant que bureau d'études et au Cabinet SIRAGUSA SARL, comme géomètre d'opération.

Le premier bâtiment "LE MIREUR" devrait sortir de terre vers le milieu de l'année 1991, l'OPAC de Montpellier en assurant la réalisation.

PREMIER LABORATOIRE FRANÇAIS D'OPHTALMOLOGIE

PREMIER CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE OPHTALMOLOGIQUE



Notre recherche, votre vision.

Meilleurs vœux 1991
aux Montpelliérains
et à la Ville de Montpellier



Laboratoire CHAUVIN S.A. Parc Euromédecine - 104, rue de Galéra - B.P. 1174 - 34009 Montpellier Cedex - Tél. 67 63 41 13

Appartements de rêve à prix rêvés

<p>LE DOMAINE DE FLORENCE Architecte : CLAUDE VASCONI Du studio au 5 pièces duplex — Face IBM — Appartements d'une conception nouvelle - Piscine 67.64.58.52</p>	<p>GRAND PLACE D'ARAGON Architecte : FRANÇOIS COSTE Du 2 pièces au 4 pièces / commerces — En plein cœur de Lattes — Avec commerces 67.64.23.18</p>	<p>FONTAINE AUX ROSES Architecte : JEAN-CLAUDE VENTALON — Du studio au 4 pièces — Dans le nouveau village de Celleneuve — Un jolie résidence que vous aimerez 67.45.13.71</p>	<p>LE SAINT JAMES Architecte : FRANÇOIS FONTES — Du 2 pièces au 4 pièces — Face au parc du petit séminaire — A 50 m de tous commerces de Celleneuve 67.40.32.22</p>
---	---	--	--



SIGNE LES BELLES RESIDENCES

Résidence Domaine de Florence : prix moyen au m² habitable : 8 800 F.T.T.C.*
Résidence St-James : prix moyen au m² habitable : 7 900 F.T.T.C.*
PRAGMA 1500 avenue de la Pompignane - 34000 Montpellier - Tél. : 67.79.90.79 - Fax : 67.72.68.28 * valeur octobre 1990



POLICE MUNICIPALE PREVENTION DANS LES QUARTIERS

UN ALLIÉ SÉRIEUX POUR LES HUGUENOTS

Le 24 novembre 1990, l'état-major de la SN FECHOZ et de ses principaux actionnaires SPIE BATIGNOLLES et SPIE TRINDEL, assistait à l'inauguration du Corum.

Honneur à l'opéra qui fut la première discipline choisie pour l'inauguration de l'Auditorium Berlioz au Corum. "Les Huguenots", de Meyerbeer, ouvraient la saison, quelque cent-cinquante ans après leur création. Dans les années 1830, l'ère du grand opéra naissait. En Novembre 1990, au Corum, le grand auditorium Berlioz commençait sa carrière.

Cette photo souvenir, prise quelques minutes avant l'ouverture, témoigne de l'intérêt que les grandes entreprises ont porté à cette réalisation montpelliéraine. La SN FECHOZ y a largement participé pour la machinerie, les équipements scéniques et le plafond acoustique modulable de l'Auditorium Berlioz. La Direction de la SN FECHOZ était pour cette occasion accompagnée par les dirigeants de ses principaux actionnaires, SPIE Batignolles et SPIE TRINDEL.

De la mise en œuvre à la mise en place, en parfait accord avec les prescriptions de l'architecte scénographe, la SN FECHOZ a, ici comme dans d'autres lieux prestigieux, appliqué son grand savoir-faire : études, réalisation, formation du personnel, maintenance — en passant par tous les stades intermédiaires de la conception et de la réalisation.

Pour la SN FECHOZ, qui s'est donné pour devise "Des techniques de pointe au service de la culture et des loisirs", c'était soir de fête.

SN FECHOZ

Parc Saint-Christophe - 95861 CERGY PONTOISE CEDEX

Tél. 16 (1) 34 22 53 00



De gauche à droite, M. Claude Coppin, Directeur Général de SPIE BATIGNOLLES, M. Pascal RAMPTEAU, Directeur Général de SN FECHOZ, et son épouse, M. Bertrand Geoffroy, Directeur du Personnel de SPIE BATIGNOLLES, et son épouse, M. Jacques Fautrel, Directeur Général de SPIE TRINDEL, M. Michel Austasie, du Cabinet Claude Visconti, architecte du Corum, M. Olivier Van Gysegheem, responsable d'affaires. Au second rang, deux techniciens de SN FECHOZ, MM. Frantz Cecina et Jean Perez.

Ouverture pour une symphonie en placements majeurs.

LES LAVANDINS
Quartier Estanove
du 2 au 4 pièces
Financement P.A.P.

LE CLARIDGE
Avenue de la Justice de Castelnaud
du studio au 4 pièces

L'OREE DU GOLF
La Grande Motte
du studio au 4 pièces avec jardin
ou terrasse



l'immobilier en Mouvement

211, avenue Marlius-Carriev - Le Castelet - 34000 MONTELLIER - Tél. 67.75.46.11

SOLEG

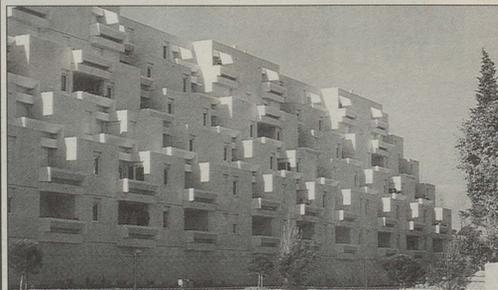
ET SON EQUIPE
fiers de participer au développement
de leur Ville

VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS
VOEUX POUR 1991

Route de Lodève - B.P. 42
34990 JUVIGNAC

67.45.46.47

L'Entreprise Garcia Antoine a participé pour
l'OPAC à la réalisation de la Résidence des Prés
d'Arène, Rue Jacques Fabre de Morlon.



Entreprise GARCIA ANTOINE

Z.A. de Maurin
141, rue de Lantissargues
34978 MAURIN

Depuis plus de 25 ans en Languedoc-Roussillon

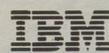
C'est

- Un ensemble industriel de haute technologie, produisant des ordinateurs de grande puissance.
- Une équipe de 2 700 techniciens et ingénieurs qui se bat et s'adapte en permanence pour sa compétitivité.
- 900 emplois dans de nombreuses entreprises de sous-traitance de la région.

Le résultat

- C'est le développement de nouvelles relations humaines.
- C'est une production exportée à 80 % vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique.
- C'est aussi la création de centres de compétences et de développement de logiciels dans les domaines industriels et des télécommunications.
- C'est surtout la satisfaction de nos clients qui nous font confiance et qui attendent de nous toujours plus pour l'avenir.

Compagnie IBM France Usine de Montpellier (La Pompignane).



En installant dans les quartiers des postes de police municipale, la Ville de Montpellier a voulu être au plus près des montpelliérains pour assurer leur sécurité.

Faire reculer la petite délinquance, qui empoisonne la vie des gens au quotidien, en assurant une présence dissuasive par l'ilotage ; protéger les écoliers à la sortie des écoles ; faire respecter les arrêtés de stationnement et de circulation pour limiter les risques d'accidents et d'embouteillage... Les missions confiées à la police municipale sont limitées. Il ne s'agit pas pour elle de se substituer aux tâches de la police nationale, même si les effectifs de cette dernière sont notoirement insuffisants.

Les postes de police municipale sont ouverts toute la journée et constituent un élément de vie dans la cité.

Les policiers municipaux ont engagé un vrai dialogue avec la population dans les quartiers. Ils travaillent en étroite collaboration avec les comités de quartier, les écoles, les maisons pour tous et mettent dans l'accomplissement de leur tâche toute leur compétence et tout leur dynamisme.

Paul PRUNIER,
Conseiller Municipal
délégué à la Police Municipale

SIX POSTES DANS LES QUARTIERS

• POSTE DE SAINT MARTIN
tél : 67 58 72 26
Rue Jean Vachet

• POSTE DU LEMASSON
tél : 67 69 15 49
Av. Pedro de Luna

• POSTE DE LA CITE GELY
tél : 67 47 48 27
rue du Faubourg Figuerolles

• POSTE DE LA PAILLADE
tél : 67 75 22 14
631, Av. du Conté de Nice

• POSTE DU TRIANGLE
tél : 67 58 01 77
Allée Jules Milhaud

• POSTE DU PETIT BARD
tél : 67 45 12 20
14, Av. du Petit Bard.



Assurer la sécurité dans une ville n'est pas du ressort des municipalités. Pourtant, devant la carence des effectifs de la police nationale, la municipalité de Montpellier a mis en place un service de police municipale qui joue un rôle important pour assurer le bien être des montpelliérains. Tour d'horizon de ce service avec M. Lassus, Directeur de la Police Municipale.

Quelles sont les missions de la police municipale ?

La police municipale est avant tout au service du public.

Ses missions sont clairement et précisément définies :

- faire respecter les arrêtés municipaux (circulation, stationnement, affichage sauvage, heures de collecte des ordures ménagères...);
- seconder les services municipaux dans certaines de leurs actions comme les grands travaux, les inaugurations, les grandes manifestations ;
- assurer la sécurité des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles ;
- faire de la prévention dans les quartiers par la pratique de l'ilotage.

Comment est organisé le service ?

Il y a un poste de Direction avec moi-même, un adjoint brigadier-chef, un secrétaire et un planton.

Le reste des effectifs, soit 71 personnes, est réparti dans 6 postes de quartier. Cette structure permet de quadriller au mieux la ville.

Ces postes sont ouverts de 7 h à 20 h 30 sauf le poste du Triangle qui est chargé de la fermeture de la zone piétonne à 21 h 30.

En avril prochain, un septième poste ouvrira au Plan Cabannes, dont le rayon d'action couvrira un secteur allant des Arceaux à la Place du 8 Mai 45, et du Jeu de Paume au Boulevard de Strasbourg.

En 1992, un huitième poste sera créé Avenue de la Justice et couvrira le quartier nord.

Le rôle de la police municipale a-t-il évolué depuis la création du service ?

Depuis mon arrivée il y a près d'un an, je m'attache à développer les actions de prévention dans les quartiers. Ces actions sont plus particulièrement orientées en faveur des plus vulnérables.

Les personnes âgées notamment. Ce sont des proies faciles pour les auteurs de

vois et escroqueries en tout genre. Je vous donne un exemple : les policiers municipaux ont pour consigne quand ils font de l'ilotage, d'exercer une surveillance discrète des personnes âgées qui viennent de retirer de l'argent à la banque ou à la

enfants ont participé. Une action du même type est prévue à la Paillade. ce type d'opération menée en étroite liaison avec les enseignants permet une meilleure connaissance mutuelle des jeunes et des policiers municipaux.



Le Poste de Police Municipale du Lemasson.

Caisse d'Épargne. En neuf mois, la police municipale est intervenue 261 fois à l'appel des personnes âgées. Elle intervient également assez souvent auprès des maisons de retraite à l'appel des directeurs.

Et les enfants ?

C'est là aussi une de nos priorités. Les policiers municipaux sont chargés d'assurer la sécurité à la sortie et à l'entrée des écoles, soit une présence de 2 heures par jour autour des écoles. Nous donnons la priorité aux écoles les plus dangereuses.

D'autre part, nous procédons à des actions pédagogiques et de prévention sur le terrain avec les écoliers.

Par exemple, à l'école Lemasson, les policiers municipaux ont participé au tournage d'un film pour FR3, dans le cadre de l'opération Drapeau blanc que la municipalité a soutenue activement.

Au petit Bard, nous avons mené une opération de prévention à laquelle 300

danger d'accident pour les autres, et c'est intolérable. Parmi mes priorités, je mettrais également la lutte contre la drogue. Je suis père et grand-père. Tout ce qui menace la jeunesse me touche particulièrement. Je pense qu'il faut faire le maximum pour empêcher les dealers d'agir et mes agents ont pour consigne d'être intraitables dans ce domaine.

Par ailleurs, dans chaque quartier, et d'une manière régulière, les policiers municipaux procèdent à des actions de lutte contre le bruit, de voisinage, de cyclos ou de voiture. Nous surveillons également de très près les deux roues. En neuf mois, nous avons procédé à 874 contrôles, la plupart pour absence de port de casque.

La surveillance des quartiers est-elle efficace ?

La présence de la police municipale dans les quartiers joue un rôle de dissuasion certain. Le petit malfaiteur à l'affût d'un mauvais coup hésite et, généralement, renonce à passer à l'action quand il aperçoit un uniforme. Notre rôle est avant tout un rôle de prévention. L'arrestation des bandits est du ressort de la police nationale. Ceci dit, bien que cela ne soit pas dans nos attributions, quand un policier municipal surprend un flagrant délit, il procède à l'interpellation de l'individu et prévient immédiatement l'Officier de police judiciaire de la police nationale.

En moins d'un an, nous avons interpellé 155 personnes (auteurs de vols, de violence, trafiquants de drogue, pour outrage public à la pudeur ou pour menaces...).

Un beau palmarès à l'actif de la police municipale. Mais, je le répète, dans ces actions elle va au-delà de ses attributions pour compenser l'insuffisance criante des effectifs de la police nationale.

La police municipale est-elle bien intégrée dans les quartiers ?

Nous entretenons des relations étroites avec les comités de quartier et les responsables des Maisons pour Tous. Personnellement, j'ai contacté et rencontré les présidents des comités de quartier et les directeurs des Maisons pour Tous. Au cours de ces réunions, assistaient également mon adjoint et le directeur du poste de police du secteur. Ces rencontres ont permis d'une part de savoir ce que les gens attendaient de nous et d'autre part, de leur expliquer le cadre et les limites de notre intervention.

Votre mot de conclusion ?

Nous avons à Montpellier une police municipale jeune, dynamique d'une moyenne d'âge de 30 ans. Notre but : occuper le terrain en permanence pour décourager la présence des voleurs, escrocs et revendeurs de drogue et protéger au mieux les montpelliérains.

4° CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS DES POLICES MUNICIPALES

Le dimanche 18 novembre se sont déroulés à Nice sur le parcours très sélectif du parc Vaugrenier les 4ème Championnats de France de cross des Polices Municipales.

Cette compétition a connu un succès considérable. 74 villes y étaient représentées avec des athlètes de niveau national.

Une forte délégation de la police municipale de Montpellier a participé à ces championnats et a obtenu la 7° place sur plus de 30 équipes classées, ce qui laisse présager dans l'avenir avec la marge de progression et la motivation de l'équipe la possibilité d'une place sur le podium et pourquoi pas dès l'année prochaine.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE



Méridionale de travaux
Immeuble Atalante
Z.A.C. d'Anfigone
rue d'Athènes - B.P. 1187
34011 Montpellier cedex 01
67.64.44.40

MERIDIONALE

Bâtiment et Travaux publics

**BOUYGUES
IMMOBILIER**

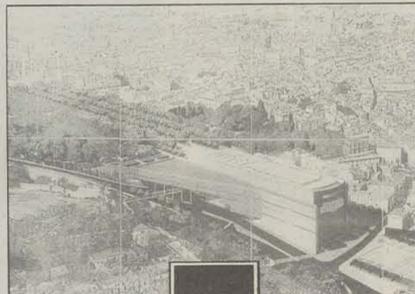
BOUYGUES
Associés

vous présentent leurs Meilleurs Vœux
pour la Nouvelle Année

B A T I R

Immeuble Nobel - Parc du Millénaire
770, avenue Alfred Nobel - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67.20.78.20 - Télécopie 67.20.78.00

Le Corum:
un cadre exceptionnel
pour le développement
économique de
Montpellier et sa région.



**M
SERM**

12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex
Tél. : 67.65.79.90

**TRAVAUX ROUTIERS
RETELEMENTS SPECIAUX**



JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

L'EQUIPEMENT DE VOS COMMUNES

Agence de l'Hérault - BP 34990 JUVIGNAC
Tél. : 67 75 36 80 Fax. : 67 40 07 11

S.A. au Capital de 95 589 900 F - RCS Nanterre B 542 067 541

L'IMMOBILIER

Tout l'immobilier
sur Montpellier,
Nîmes et région

- Appartement neufs
- Informations pratiques
- Petites annonces : le marché de la revente

en vente tous les
mois chez votre
marchand de
journaux!

GSM
LANGUEDOC



VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX
POUR LA NOUVELLE ANNÉE

- Esprit d'équipe
- Goût de la Performance
- Souci de l'environnement
- Volonté de Dialogue

Services commerciaux : rte. de Jacou 34920 le Crès
Tél. : 67 70 36 33
Télécopie. : 67 70 00 61

Vous souhaitez une
excellente
année
1991



SUPER M

129, av. de Lodève - Montpellier
Tél. 67.75.36.36



MONTPELLIER NOTRE VILLE

dossier

POUR UNE VERITABLE CITOYENNETE DES PERSONNES HANDICAPEES



Il y a au moins deux façons d'évoquer la place des personnes handicapées dans une ville.

La première consiste à souligner tout ce que la collectivité réalise en faveur de ces personnes, ce qu'elle leur "donne". La liste est plus ou moins longue et illustre à la fois la sensibilité des élus à ce problème, mais aussi les moyens réels dont dispose une commune. Cette façon de mettre en évidence l'aide matérielle apportée à une catégorie de personnes qui en a particulièrement besoin, s'apparente bien souvent à une démarche protectrice, qui assiste l'autre et tend, de fait, à le rabaisser dans sa dignité humaine.

La seconde façon insiste davantage sur l'humanité de la personne porteuse de handicap, sur sa différence certes, mais surtout sur ce qui la fait membre à part entière du corps social.

C'est sur cette notion de citoyenneté de la personne handicapée que je voudrais ici insister en ma qualité d'élue, responsable de ce dossier au sein de l'équipe de Georges Frêche. Bien entendu, il faut savoir aider très concrètement ceux qui sont atteints d'une déficience motrice, sensorielle ou mentale.

Créer un service transport spécifique est indispensable pour les grands handicapés moteurs. Equiper les carrefours de signaux sonores facilite le déplacement des personnes aveugles. Mettre en place dans le cadre municipal un poste d'interprète en langue des signes rend possible la communication des personnes atteintes de surdi-mutité. Et je pourrais évoquer longuement les nécessaires travaux sur l'accessibilité, sur l'aide au logement ou à l'emploi, sur l'accès à la culture et au sport...

Tous ces secteurs ont été largement traités depuis près de treize ans par l'actuelle équipe municipale et le dossier ci-joint en donnera bien des exemples. Mais au-delà de tout ceci, ce qui me semble essentiel, c'est de parvenir à faire se rencontrer ceux qui sont atteints d'un handicap, et ceux qui ne le sont pas, ceux qui souffrent dans leur chair et ceux qui ont la chance de ne pas vivre ces souffrances.

Permettre aux personnes handicapées de se déplacer dans la ville, d'y travailler ne prend tout son sens que dans la mesure où cette personne est parfaitement reconnue et acceptée par ceux qu'elle côtoie dans sa quotidienneté.

C'est un peu cela le sens profond de ce que je souhaite réaliser dans l'action qui m'est donnée de mener avec les personnes handicapées, faire en sorte que par toutes les mesures mises en place en leur faveur, se développe aussi le désir de "vivre avec" ces personnes. Le handicap citoyen, c'est celui qui, comme les autres, participe à tous les aspects du développement de la cité.

Réaliser cette véritable citoyenneté peut être l'objectif d'un élu, mais c'est surtout l'affaire de tous, de vous tous!

Christiane FOURTEAU,
Conseiller Municipal,
Déléguée aux Relations
avec les Handicapés



Pour les handicapés, la communication est un droit et une nécessité. Montpellier a été ville pilote pour l'installation d'un Delta Braille permettant la lecture de tout document écrit. Le journal municipal Montpellier Notre Ville est depuis plus de deux ans traduit en braille.



Une interprète de langage des signes a été engagée par le C.C.A.S. pour aider les sourds dans toutes leurs démarches administratives et même pour l'examen du permis de conduire.



Pour les malvoyants et les aveugles : des signaux sonores Place Albert-1^{er}. Louis Gravier, président de la Fédération des Aveugles, entouré d'Yvan Velay, adjoint délégué à la circulation, Georges Frêche, député-maire, et Christiane Fourteau, déléguée aux relations avec les handicapés, lors de l'inauguration.

SERVICE MUNICIPAL DES RELATIONS AVEC LES PERSONNES HANDICAPEES: UN SERVICE OUVERT A TOUS

Dans le dispositif montpelliérain en faveur de l'insertion des personnes handicapées, les grandes associations jouent un rôle important de par le dynamisme qui les caractérise et de par la compétence qui est la leur.

Le monde associatif est composé d'acteurs particulièrement concernés par les sujets qu'ils ont en charge. L'exemple de l'action du G.I.H.P. dans le domaine du transport des personnes handicapées physiques illustre le rôle majeur du monde associatif dans certains domaines. Cependant, les associations prennent souvent en charge tel ou tel problème, et interviennent pour des catégories bien précises de personnes handicapées.

Le rôle d'une ville par contre consiste à prendre en charge les problèmes de tous ses concitoyens, et s'agissant du handicap, elle doit aider tout autant ceux qui sont atteints d'une déficience motrice ou sensorielle que ceux qui sont porteurs d'une déficience mentale. C'est pourquoi, à côté de l'aide apportée au monde associatif dans la réalisation de ses initiatives et de ses projets, la ville a mis en place dès 1981, un Service Municipal des Relations avec les Personnes Handicapées ouvert à toutes les catégories de personnes porteuses d'un handicap.

Ce service, situé au 1, rue de la Monnaie, tout près de la rue Montpelliéret, téléphone 67.60.58.44 poste 319 ou 320, est

ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 17 h 30. Son équipe composée de cinq personnes est habilitée à recevoir toutes les personnes handicapées souhaitant obtenir l'aide de la ville sur un problème les concernant. A titre indicatif, signalons qu'au cours de l'année écoulée, 7 700 personnes ont fait appel à ce service. L'action du Service Municipal des Relations avec les Personnes Handicapées est double.

Elle consiste tout d'abord à aider concrètement celles et ceux sollicitant son intervention dans divers domaines touchant au handicap :

- Aide à l'obtention d'un logement ;
- Problème de formation professionnelle et d'emploi ;
- Problèmes administratifs divers, notamment avec la COTOREP ;
- etc.

C'est aussi à ce service que doivent s'adresser les personnes handicapées souhaitant obtenir une carte de transport gratuite ou à tarif réduit.

Ce service est également amené à intervenir dans des domaines plus spécifiques. C'est ainsi que les personnes atteintes de surdi-mutité peuvent obtenir le concours d'une interprète en langue des signes, afin de les aider dans tous leurs problèmes de communication et dans leurs démarches administratives.

Il est clair, bien entendu, que le pro-

blème de l'emploi est l'un de ceux qui est le plus souvent traité par les collaborateurs de ce service.

En 1989, 350 personnes ont fait appel à cette structure municipale en matière de recherche d'emploi et plus de 150 réponses positives ont pu être apportées, ce qui, au regard de l'ampleur des problèmes exposés est un chiffre tout à fait intéressant.

Mais ce service, et c'est là sa deuxième mission essentielle, est à l'origine de toute une série d'actions développées à l'intérieur de la ville et qui touchent l'ensemble de la population handicapée. Citons par exemple toutes les actions en faveur des aveugles et mal-voyants au travers de la mise à leur disposition de nombreux livres dans le cadre de la bibliothèque municipale. Notre journal, Montpellier Notre Ville, est disponible en braille depuis janvier 1989. Des carrefours sont aujourd'hui équipés de signaux sonores et 1991 devait voir la mise en place dans d'autres points de la ville de ce type d'équipement.

C'est à ce service aussi qu'appartient le rôle de sensibiliser architectes et entrepreneurs responsables du réseau de voiries et ingénieurs urbains, sur le difficile problème de l'accessibilité des personnes handicapées physiques.

C'est donc une véritable mission de conseils et d'études des grands projets concernant la vie des personnes handi-

cées dans notre ville qui est confiée à ce service du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Certes, il reste encore beaucoup à faire pour que notre ville accueille parfaitement l'ensemble de ses concitoyens handicapés. Mais il convient de souligner les immenses progrès accomplis depuis plusieurs années, grâce au travail inlassable des personnes qui ont la charge de ce dossier. La Savoie Olympique vient d'ailleurs de reconnaître la compétence de cette équipe puisqu'elle vient de décider de solliciter leur partenariat technique dans l'organisation des Premiers Jeux Olympiques d'hiver des personnes handicapées.

Intégrer les personnes handicapées dans la vie de la cité est un objectif prioritaire pour l'actuelle équipe municipale. Le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE par le biais de son service municipal des Relations avec les Personnes Handicapées agit concrètement chaque jour, pour que cet objectif devienne réalité.

**SERVICE DES RELATIONS
AVEC LES HANDICAPES**
Centre Communal
d'Action Sociale
9, rue Montpelliéret
34000 Montpellier
Tél. 67 60 58 44
postes 319 et 320

SALON EUROPEEN DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPEES



Visite de stands au CORUM. De gauche à droite : le Préfet GERARD, Michel GILLIBERT, André VEZINHET, Christiane FOURTEAU et Vincent MICHEL.

Du 21 au 24 novembre dernier, l'Europe des travailleurs handicapés était réunie dans l'enceinte du Corum. 356 congressistes et 45 exposants venus de dix douze pays de la C.E.E., auxquels s'est ajoutée une importante délégation suisse, ont présenté les grandes productions réalisées par les travailleurs handicapés d'Europe et ont également participé à un important Colloque-Formation faisant le point sur l'insertion professionnelle.

Cette manifestation a été largement couverte par la presse régionale et nationale. M. François HAFNER, Conseiller à la Commission des Communautés Européennes a apporté aux congressistes, le soutien des autorités communautaires. Enfin, Michel GILLIBERT, Secrétaire d'Etat aux Handicapés et accidentés de la vie, est venu en personne présider la cérémonie de clôture de cette manifestation et souligner à la fois le caractère social innovant d'une telle initiative, mais aussi l'action exemplaire menée en faveur des personnes handicapées par la Ville de Montpellier, sous la conduite de son Député-Maire et du Sénateur, André VEZINHET.

PRESENTER LES COMPETENCES

La première grande conclusion à retenir de ce salon concerne à la fois la qualité des produits présentés, mais aussi, la richesse incontestable des travaux du Colloque-Formation. Les visiteurs ont pu être surpris en découvrant au hasard des différents stands, des productions inattendues concernant ce type de population. Force est bien de constater aujourd'hui que l'époque des personnes handicapées productrices de broches ou rempailleuses de chaises est bien révolue.

Désormais, l'informatique, l'électromécanique, l'ébénisterie de haut de gamme sont entrées dans les structures de travail protégé et nous donne une tout autre image des travailleurs handicapés. Il est clair qu'au travers de cette exposition, c'est l'expression de la compétence technique et professionnelle des travailleurs handicapés qui se dégage, et si des créneaux traditionnels sont encore largement exploités (citons ici les métiers de l'agro-alimentaire ou de la céramique), c'est avec un réel souci de qualité et de productions haut de gamme que se fait cette exploitation.

ECHANGER DES EXPERIENCES

Le second débat clef de ce salon réside dans l'extraordinaire échange de l'expérience qui a été possible tout au long de ces quatre jours.

Les exposants et les congressistes ont pu largement mesurer les écarts importants existant entre les grands pays industriels du Nord de l'Europe et les pays du Sud à dominante plus rurale. Mais si l'on a admiré la technique du Nord, on aura aussi mesuré l'enthousiasme et le dynamisme du Portugal et du Sud de l'Espagne. Les ébénistes handicapés de Cordoue, les artistes de Coimbre nous ont révélé la volonté des pays du Sud, de combler rapidement leur retard en matière d'insertion des personnes handicapées.

Plus largement, les divers participants ont pu mettre en commun ce qui fait la richesse et le dynamisme de chacun. Des échanges commerciaux se sont établis entre les diverses délégations et les divers établissements, des programmes de formation transnationaux sont désormais envisagés. Dans tout cela, le salon de Montpellier a servi de point de rencontre, et de point de départ.

PREPARER L'EUROPE SOCIALE

L'élément essentiel de ce salon réside aussi dans la volonté quasi unanime des participants de donner rapidement une suite à ce premier Salon Européen.

Chacun a bien saisi l'intérêt de se rencontrer, d'échanger, si l'on veut préparer dans de bonnes conditions la mise en place de l'Europe Sociale.

Aussi, rendez-vous est déjà pris pour février 1992, afin de poursuivre et d'amplifier ce qui a été mis en place en novembre dernier au Corum de Montpellier.

Déjà, un grand groupe de presse, le groupe de "La Vie Catholique" assure la ville de Montpellier de son partenariat actif pour réaliser cette seconde édition de ce qui pourrait bien devenir un "EURO-HANDICAP".

Cette première manifestation de l'Europe sociale a été un grand succès professionnel. Il reste aux organisateurs à prendre rendez-vous pour février 1992, afin d'aller plus loin dans la rencontre des personnes handicapées d'Europe.

L'ECOLE DE LA CITE ASTRUC S'OUVRE AUX ENFANTS DEFICIENTS CEREBRAUX MOTEUR

L'ouverture d'une classe spécialisée pour enfants handicapés moteurs cérébraux s'inscrit dans la politique d'intégration scolaire menée par la Ville de Montpellier.

Permettre aux enfants handicapés de suivre une scolarité normale, tel est le souci de la Municipalité.

Citoyen à part entière, l'enfant handicapé doit être maintenu dans un environnement familial et social normal : ses chances pour une véritable insertion s'en trouvent alors renforcées.

A l'image de l'école de la Cité Mion, spécialisée pour les enfants trisomiques, de l'école Renouvier dont les classes accueillent des enfants malentendants et malvoyants, l'école de la Cité Astruc a ouvert ses portes à des enfants handicapés moteurs-cérébraux.

Ainsi, et pour la première fois en Europe, le décret n° 89-798 du 27 octobre 1989 fixant les conditions d'autorisation des établissements et des services prenant en charge des enfants handicapés, est appliqué.



Inauguration de la classe pour les insuffisants-moteur-cérébraux à l'école primaire ASTRUC - Une première européenne.

Depuis la rentrée scolaire, une classe supplémentaire a vu le jour à l'école primaire de la Cité Astruc. Cette classe, inaugurée le 21 décembre par Michel Gillibert, Secrétaire d'Etat chargé des Handicapés est une vraie première en France, car elle reçoit dans un environnement scolaire normal, huit enfants présentant des insuffisances moteurs-cérébraux.

Cette classe réalisée par la Ville est le fruit d'un long combat passionné mené par Annie Wypychowski, Présidente fondatrice de l'Association "Ecole-Handicap" et maman d'une petite Marion, elle-même handicapée. "Mon but était très simple. Il s'agissait d'appliquer le décret n°89-798 du 27 octobre 1989 permettant la création au sein des écoles primaires de classes pour enfants présentant des insuffisances moteurs-cérébraux.

La démarche d'Annie Wypychowski est fondamentale en ce qui concerne l'intégration optimum de ces enfants handicapés.

En effet, si ces enfants parlent, se déplacent et mangent sans l'assistance d'une tierce personne, ils présentent toutefois des difficultés pour accéder à la lecture, à l'écriture et pour faire des gestes simples et quotidiens à allure normale. Ils ont besoin d'une prise en charge pédagogique personnalisée mais au maximum intégrée dans un environnement normal pour s'épanouir au maximum de leur possibilité.

Or, ces enfants jusqu'à présent étaient intégrés souvent jusqu'à six ans dans des écoles maternelles sans trop de problèmes.

Les difficultés surgissaient au passage dans le primaire souvent impossible du fait du retard.

Les parents perdent alors leurs illusions. L'enfant ressent lui aussi cet échec douloureux. Tout cela contribue à un mal être social, moral et psychologique.

La seule solution existante était alors les Instituts Médico-pédagogique, solution adaptée à ceux qui présentent des handicaps très lourds mais fortement inadaptés pour les handicaps légers. "Dans les centres spécialisés, les enfants les plus évolués finissent par régresser en imitant les plus atteints". En ouvrant une telle classe dans une école primaire, nos gamins



seront certes toujours handicapés mais au moins, ils pourront être socialement intégrés et devenir autonomes.

Dans la nouvelle classe de l'école de la Cité Astruc, les enfants sont donc pris en charge par un établissement scolaire, peuvent être hébergés dans leur famille, tout en bénéficiant d'une équipe pédagogique et éducative pour les apprentissages scolaires et d'une prise en charge médicale et paramédicale avec des soins rééducatifs dispensés par un kinésithérapeute, une orthophoniste et une psychomotricienne. Parfaitement intégrés, ces enfants auront une chance supplémentaire demain de vivre au mieux parmi nous.

De plus, cette intégration permet à la collectivité nationale de réaliser de substantielles économies, le prix de revient d'un enfant dans une classe intégrée et dans un établissement spécialisé étant quatre fois moins cher !

Contact : Association Ecole Handicap Mme Annie Wypychowski - Tél. : 67.72.98.11

LES HANDICAPES FONT PLACE AUX SPORTS



Les Jeux Européens Handisports à Montpellier.

L'origine du sport pour handicapés physiques se perd dans la nuit des temps. Il semble qu'Hippocrate (460-346 avant Jésus Christ) fut le premier à franchir le pas décisif en préconisant des exercices pour les affections congénitales ou acquises de la hanche.

Mais jusqu'au début du 20ème siècle la rééducation des handicapés physiques comme le sport en général ne touche qu'une infime minorité. Rappelons-nous l'image des invalides, laissée par les peintres : un mendiant assis dans un coin.

Ce n'est qu'entre les deux guerres qu'intervient une véritable prise de conscience et qu'apparaissent les premiers embryons structurés du sport pratiqué par les handicapés physiques.

Puis la seconde guerre mondiale apporte une catégorie relativement nouvelle (atteinte médullaire par blessure). Afin de développer leurs capacités physiques restantes et de rendre leur rééducation plus attrayante et plus efficace pour la vie quotidienne, les "médecins de la survie" vont concrétiser le sport en fauteuil roulant.

A compter de ce jour le développement est prodigieux compte tenu des obstacles humains, matériels et psychologiques.

Initialement prévus pour les handicapés physiques en fauteuil roulant, les activités physiques et sportives s'étendent désormais aux autres catégories de handicapés : amputés, handicapés visuels et infirmes moteurs cérébraux, ceci grâce à

La réponse est simple : POUR TOUS.

En effet, quelle que puisse être la nature du handicap : paraplégie, tétraplégie, poliomyélite, hémiplegie, handicap visuel, auditif, sensoriel, amputation, infirmité motrice cérébrale, handicap divers que ce soit par accident, maladie ou périnatal, déficience mentale, tout handicapé peut en principe et sous contrôle médical pratiquer une activité physique ou sportive car il est toujours possible de trouver une discipline compatible avec le handicap si grand soit-il.

Elle se veut enfin égalitaire, le sport : quand et où ?

Compte tenu de l'importance du sport pour une personne handicapée, il est souhaitable qu'il soit pratiqué le plus tôt possible dès que la phase aiguë est passée. Il doit être l'adjuvant idéal à la rééducation classique et plus tard en prolonger les effets bénéfiques. Cette philosophie doit être la finalité de notre mouvement.

La place de l'handicapé est la même que celle du non handicapé, en principe dans les mêmes lieux et si possible aux mêmes heures. Car nous pouvons constater que c'est parmi les handicapés ayant une activité physique ou sportive que l'on trouve le plus grand nombre d'insertions sociales très satisfaisantes et de réussites professionnelles brillantes. Pourquoi, tout simplement parce que l'activité développe le dynamisme et la force morale qui permettent de mieux lutter dans la vie.

L'handicapé n'est pas une honte, c'est un exemple vivant, pour tous.

Pour l'avoir compris et admis, l'action de la municipalité sera en la matière le tremplin incomparable pour une vie associative, sportive et vivante.

La voie pour les hommes de sport est la recherche de moyens de promouvoir une collectivité saine disponible, accueillante.

Nous avons pour mission d'inciter, d'organiser, de développer et de coordonner les activités physiques et sportives inhérentes à la vie de celles pour qui le destin ne fut ou ne sera pas tendre. La réussite d'un acte aussi important doit-être celle de tous.

Partout où il y a une volonté, il y a un chemin.

l'intervention de plusieurs nations et en particulier de la France.

Au départ l'action nationale était considérée extrêmement "originale" voire utopique. Pratiquer, relevait du passe-temps ou d'une dérivation optative en marge de la vraie vie.

Nous vivons actuellement dans une société protégée, assistée, à l'opposé du risque.

Or le sport, la véritable activité sportive celle où l'on évolue dans le physique comme au mental c'est précisément le risque permanent. Oter l'initiative à l'individu équivaut à lui enlever son goût de l'effort. Notre crédibilité est aux prix de l'effort et du risque mais d'un effort fait en parfaite symbiose avec toute la société et d'un risque issu de la volonté.

L'Entreprise Nouvelle se situe dans le droit fil d'une progression voulue et souhaitée.

C'est un nouveau maillon à cette chaîne historique.

Elle se veut réaliste, le sport : pourquoi ?

"Notre nature est dans le mouvement, le repos entier, c'est la mort".

Grâce au sport et à la "Place que nous lui faisons", le handicapé,

- lutte contre la sédentarité imposée par le handicap,
 - acquiert de nouveaux réflexes,
 - accélère la récupération musculaire,
 - recouvre une indépendance de mouvement,
 - devient plus résistant physiquement,
 - retrouve la joie de vivre.
- Elle se veut humanitaire, le sport : pour qui ?

Montpellier Club Handisport

Le Montpellier Club Handisport propose à tous un éventail très large d'activités physiques et sportives, tels natation, gymnastique, gymnastique rythmique et sportive, haltérophilie, tennis de table, mise en forme, basket, tennis, badminton, athlétisme.

Tous ces sports sont pratiqués à tous niveaux : loisir, débutant, compétition de haut niveau. L'encadrement est assuré par des professeurs d'éducation physique, des étudiants de l'UFRSTAPS. Ces activités sont pratiquées dans les installations municipales de Montpellier (piscines, gymnases...).

Un nouveau sport est proposé cette année : le Tor-ball qui est le seul sport d'équipe pour les non-voyants. Deux disciplines ont particulièrement brillé en 1990 au niveau mondial :

- la natation où Corinne d'Urzo a remporté plusieurs médailles d'or au Championnat du monde de Assen en Hollande,
- le tennis où l'Equipe de France dont fait partie Alain Bouberna a terminé championne de France, division B des Jeux Mondiaux de Saint-Etienne.

Cette année, le Club de Montpellier participera aux grands rendez-vous régionaux et nationaux : tournoi de basket, championnat de France de tennis par équipe, championnat de natation, open de tennis de Carnon et du Cap d'Agde.

D'autre part, le Montpellier Club Handisport participe à l'organisation des jeux pré-olympiques de 1992.

Le Montpellier Club Handisport, c'est aussi la possibilité de pratiquer le sport évasion : tel le canoë-kayak, la voile, l'aviation, avec la première école de pilotage pour les personnes handicapées physiques.

Contact : Handisport Maison des Sports 200, Avenue du Père Soulas 34000 Montpellier Tél. : 67 64 52 44 - Poste 438



Carte de Transport pour personnes handicapées

Depuis 1983, les personnes handicapées de Montpellier bénéficient de certains avantages particuliers au niveau de l'utilisation des transports en commun.

Dans sa séance du 10 décembre 1990, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Montpellier vient d'améliorer sensiblement les avantages consentis aux personnes handicapées en ce qui concerne la tarification des transports en commun de la Ville et du District.

Notons tout particulièrement que les personnes titulaires d'une Pension d'Invalidité 1ère catégorie auront désormais accès soit à la gratuité totale, soit au demi-tarif, en fonction de leurs revenus.

D'autres aménagements ont été abordés. Pour tous renseignements, contacter le service municipal des relations avec les personnes handicapées.

Centre Communal d'Action Sociale 9, rue Montpelliérêt 34000 Montpellier Tél. : 67 60 58 44 postes 319 et 320

Montpellier s'équipe

Dans le cadre de l'action en faveur des personnes handicapées, la ville de Montpellier va mettre en place une sanisette Decaux, spécialement adaptée aux personnes handicapées à mobilité réduite. Cet équipement sera situé aux confins de la place de la Comédie et de l'Esplanade. Cet équipement sera accessible à l'aide d'une carte magnétique qui permettra d'accéder à tous les équipements du même type implantés dans les grandes villes européennes.

Tous les renseignements concernant cette installation devront être pris au service des relations avec les personnes handicapées.

Centre Communal d'Action Sociale 9, rue Montpelliérêt 34000 Montpellier Tél. : 67 60 58 44 Postes 319 et 320

Albertville Paralymphiques 1992 La Ville de Montpellier collabore avec la Savoie Olympique

A la suite des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville prévus pour 1992, la Savoie Olympique organisera les premiers Jeux Olympiques d'Hiver pour les personnes handicapées, les Paralymphiques.

Notre ville, en raison de son expérience en faveur des personnes handicapées a été sollicitée pour s'associer à la préparation de cette première grande manifestation sportive hivernale de sport adapté.

C'est ainsi que pour préparer la collaboration entre Montpellier et Albertville, M. Vincent MICHEL, responsable du Service des Relations avec les Personnes Handicapées, s'est rendu dans la cité Savoyarde le 18 décembre dernier. Une convention de collaboration entre notre ville et le Comité d'Organisation des Jeux est actuellement en préparation.

Nos prochains numéros donneront toutes les informations sur cette intéressante collaboration.

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DU GIHP

Fondé en 1964 par Gérard Crombez, un étudiant tétraplégique inscrit à la Faculté de Sciences de Nancy, le GIHP fête en 1991 son 25^e anniversaire.

Que de chemin parcouru en un quart de siècle, que de progrès sur le chemin du respect et de la reconnaissance.

Pourtant beaucoup reste encore à faire pour répondre à l'aspiration légitime de Josiane Criscuolo, Présidente nationale du GIHP : "Nous ne serons pas des vaincus de la vie, mais simplement des hommes et des femmes vivant pleinement parmi tant d'autres".

Aussi, cette date anniversaire sera l'occasion pour le GIHP d'initiatives permettant de mieux faire connaître à tous ses actions.

Plusieurs thèmes ont déjà été retenus regroupant colloque, salon, conférence et spectacle : ainsi, "Les villes et le handicap 25 ans après", Informatique et handicap. Salon sur le matériel pour les personnes handicapées. "La mode pour les personnes handicapées", "le rôle des médias dans l'information concernant le handicap"... mais aussi de nombreux concerts dont un au Zénith avec Maurice André.

Nous reviendrons tout au long de l'année sur ces animations plus en détail.

LE FOYER D'HEBERGEMENT DU G.I.H.P. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Il était primordial pour le G.I.H.P. de pouvoir donner à des jeunes étudiants handicapés la possibilité de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions. Aussi le Foyer d'Hébergement de Montpellier a-t-il été créé et a ouvert ses portes à la rentrée 1973-74.

Il accueille de grands handicapés, venant de toute la France, qui ont décidé de prendre leur destin en main, de poursuivre leurs études et d'avoir une activité salariée. Le Foyer est conçu comme un "sas", une étape vers l'insertion.

Ce foyer est entièrement accessible aux personnes en fauteuil roulant et a une capacité d'accueil de 11 lits.

La surveillance médicale est assurée par un médecin et un kinésithérapeute attachés au Foyer. Par ailleurs, un personnel soignant assure une permanence 24 heures sur 24, y compris les week-end et jours fériés.

Peuvent être admis au Foyer, pour une durée limitée, les personnes handicapées physiques ayant un taux d'invalidité minimum de 80 % et correspondant à l'un des cas suivants :

- lycéens, étudiants,
- personnes à la recherche d'une structure adaptée ou d'un logement accessible,
- personnes à la recherche d'une structure de vie moins protégée,
- personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation professionnelle,
- jeunes gens effectuant des études par correspondance.

L'admission au Foyer implique le dépôt d'un dossier d'inscription (à renouveler chaque année) comprenant une partie administrative et une partie médicale. Le Foyer est ouvert 11 mois sur 12 (fermé en août).

LE SERVICE AUXILIAIRES DE VIE DU G.I.H.P. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Service Maintien à Domicile a vu le jour en mars 1982, répondant lui aussi à un besoin fondamental des personnes handicapées physiques. Une aide ponctuelle ou une présence permanente permet à la personne handicapée de vivre chez elle.

Douze auxiliaires de vie se partagent neuf postes à temps plein au G.I.H.P. Languedoc-Roussillon.

En 1989, 14 514 heures ont été effectuées au domicile des personnes handicapées qui l'ont demandé.

Les besoins sont de deux sortes :

- **Actes vitaux** : lever, toilette, habillage, préparation des repas, soins de base divers relevant du nursing, coucher, prise de médicaments...
- **Actes de relation** : aide dans les démarches administratives et autres, courrier, accompagnement au travail ou dans divers déplacements notamment courses et loisirs, petit ménage, surveillance et jeux pour les enfants handicapés...

L'auxiliaire de vie collabore en permanence avec le corps médical et para-médical qui s'occupe de la personne handicapée et répond aux besoins de celle-ci en tenant compte de sa personnalité.

Les Auxiliaires de Vie travaillent de 6h à 20h (sauf cas exceptionnels), les week-end et jours fériés à la demande.

Téléphone : 67.72.48.59



Vivre ensemble c'est pas débile.



Grande Cause Nationale 1990.

JOSIANE CRISCUOLO: SE DEPLACER, UN DROIT FONDAMENTAL POUR LES HANDICAPES



Pouvoir se déplacer est d'importance capitale pour une bonne qualité de vie des handicapés.

Présidente Nationale du G.I.H.P., Josiane Criscuolo mène depuis vingt-cinq ans un combat acharné et digne pour que tous les handicapés puissent être insérés au mieux dans la société.

Pourriez-vous nous définir la première mission du G.I.H.P.

Voilà plus de vingt-cinq ans que le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées physiques a construit son identité sur un objectif : l'insertion dans la Société. Pour le G.I.H.P., l'homme ne doit pas être catalogué sur son apparence et réduit à ce qui le différencie. Aussi le G.I.H.P. est-il administré par des personnes handicapées, mais il associe aussi toutes les personnes valides qui partagent son projet : créer les conditions d'une égalité de chance pour tout citoyen. A Montpellier, chose remarquable, l'équipe de départ est la même depuis vingt ans. Je voudrais lui rendre hommage. C'est grâce à cette cohésion que nous sommes mieux entendus.

Le District de Montpellier participe grandement au développement des transports pour les handicapés. Comment jugez-vous cette action ?

Cette action est exemplaire. C'est le fruit d'une collaboration fidèle, efficace, je dirai presque d'une osmose avec une municipalité qui a compris que le manque de moyens de transports adaptés dans une ville est une cause de marginalisation et en même temps de surcoût, que la liberté d'aller et de venir constitue un droit fondamental de la personne handicapée.



Josiane CRISCUOLO a reçu la Légion d'Honneur le 21 décembre 1989. Un honneur qui met en évidence une action généreuse et une personne de grande qualité.

Depuis sa création le G.I.H.P. a diversifié ses services.

Effectivement, nous avons tout d'abord créé le Service Transport qui s'est adressé aux étudiants handicapés physiques, puis aux scolaires, aux travailleurs et à toutes personnes ne pouvant utiliser les transports en commun pour des raisons diverses. Nous avons démarré en 1969 avec un minibus, aujourd'hui nous avons vingt-deux véhicules. Par la suite, nous avons créé un service d'aide aux études, un service d'aide de maintien à domicile. Nous proposons des conseils techniques aux municipalités pour tous les problèmes d'accessibilité et aidons les personnes handicapées pour tout problème d'emploi, de logement de formation et d'information. Nous avons ouvert un foyer d'hébergement pour permettre à de jeunes adultes de peaufiner leur projet d'insertion. Nous sommes ensemble avec passion sur tout le front pour que cesse l'indifférence

et forger un esprit nouveau, celui du respect mutuel.

Votre souhait pour 1991 ?

Continuer et développer nos actions avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, combattre pour le droit au travail.

Ainsi, nous aurons eu raison de croire qu'aucune nuit n'est définitive et que du plus noir hiver surgit toujours un printemps.

G.I.H.P. LANGUEDOC-ROUSSILLON
Résidence Rimbaud
Pompignane - Bât. 16,
498, rue Louise-Michel
B.P. 9600
34054 Montpellier cedex
Tél. 67 72 48 56

CONSEIL MUNICIPAL

1. Décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

2. Création du pôle Montpellier-Nîmes - Protocole.

3. Voeu pour le maintien de la ligne aérienne internationale Montpellier-New-York (cf. encadré).

4. Voeu pour la reconstruction du L.E.P. Marguerite Audoux (cf. encadré).

5. Voeu pour la réduction du bruit de la circulation sur l'autoroute "A9" au droit du quartier de la Flauze (cf. encadré).

6. Convention Ville-Serm-Opac concernant le programme "Le Blaise Pascal".

7. Campagne de ravalement des façades des immeubles de Montpellier. Désignation de 4 architectes-Conseil complémentaires : MM. Serrado, Fiore, Chretien ; Mme Rochette.

8. Bail emphytéotique passé entre l'Université Montpellier et la Ville de Montpellier pour la construction d'un local "Vidéo-Com" pour fibres optiques.

9. Aménagement du carrefour rue des Hospices/rue Jacques Brives : cession gratuite d'un terrain appartenant à la SCI "Le Domitien".

10. Classement dans le domaine public communal de la rue de la Forêt Noire.

11.12.13. Mises à l'alignement - rue des Bouissettes (acquisition M. et Mme Basso ; cession gratuite consorts Sauvan/Viala)

- rue des Chasseurs (acquisition M. Coeurville).

14. Classement dans le domaine public communal rue de Méric, impasse des Hélioctopes et rue des Pommettes.

15. Création d'un poste de police municipale. Cession gratuite à la Ville d'un local par la SCI "Le Claridge".

16. Opération de résorption de l'habitat insalubre "Verrerie Basse". Cession à l'OPAC des acquisitions foncières réalisées par la Ville.

17. Protocole d'accord entre la Ville ; la SONACOTRA et ARTIGUE-BOUCAUX pour la création d'une Zac sur des terrains situés à l'angle de l'Avenue Paul Bringuier et l'Avenue de Lodève à proximité immédiate de la résidence du Petit Bard.

18. Acquisition de la propriété appartenant à l'association des oeuvres de bienfaisance de l'Armée du Salut dans le cadre de l'aménagement des abords du Corum.

19. Approbation du dossier de réalisation de la Zac Blaise Pascal.

20. Zac Blaise Pascal : agrément de la SCI "Résidence Les Pascalines".

21. Question retirée.

22. Agrément de la candidature de l'OPAC en vue de la réalisation d'un programme mixte comprenant des commerces, des logements et des services sur l'îlot ZA1 de la ZAC de la Fontaine.

23. Agrément de la candidature de la Société COBAT S.A.R.L. pour la ZAC de Tournezy.

24. Demande de subvention pour la démolition d'immeubles communaux menaçant ruine 21 et 23 rue de la Providence.

25. Plantation d'écrans végétaux dans le cadre de la réalisation de la plaine équestre de Grammont. Procédure d'appel d'offres.

26.27. Entretien d'espaces verts et plantations d'alignement. Procédure d'appel d'offres.

28. Occupation des locaux scolaires de l'Ecole Condorcet par l'Association Petite et Moyenne Enfance pour la gestion d'un centre de loisirs.

29. Versement des subventions à deux associations (ADIAV et Mosaïque) dans le cadre du contrat de prévention 1990.

30. Demande de subvention pour la réalisation d'une étude faisant l'état des lieux du rock à Montpellier.

31. Affaires Scolaires - Attribution de bourses d'études communales pour 1990.

32. Carte scolaire 1990-1991. Ajustement de rentrée. Approbation par le Conseil Municipal des créations de classes (9) ; avis défavorable à la suppression d'une classe à l'école Jules Simon.

33. Appel d'offres pour l'achat de matériel agricole et de pièces détachées.

34. Entretien des bâtiments communaux marchés pour 1991. Appels d'offres.

35 à 41. Dénomination de voies dans les quartiers suivants : les Cévennes ; Croix d'Argent ; Hôpitaux-Facultés ; Millénaire ; Montpellier-Centre ; La Plaiade ; Prés d'Arènes.

42. Appel d'offres restreint pour répondre aux besoins quotidiens de signalisation par marquage au sol sur l'ensemble du réseau voirie.

43.44.46. (question 45 retirée) Garantie de la Ville : - au CCAS pour un emprunt de 2.100.000F, pour l'aménagement de bureaux rue Montpellier ;

- à l'OPAC pour un emprunt destiné à la réhabilitation de 107 logements aux Hauts de Grabels ;

- à l'OPAC pour un emprunt destiné à la réhabilitation de la Résidence La Pompignane.

47. Modification de la période de perception et des modalités de paiement de la taxe de séjour forfaitaire (délibération du 25 juillet 90).

48. Demande de subvention pour l'acquisition de 5 véhicules électriques fourgon Peugeot J5. Cette opération de partenariat entre la Ville de Montpellier, EDF, l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie "serait susceptible de servir de référence pour mener une action de promotion nationale qui pourrait s'appuyer sur l'intérêt particulier porté par la commune aux problèmes d'environnement et d'économie d'énergie".

49. Transfert sur l'avenue de Heidelberg de la foire aux ânes.

50. Mise en place du fonds d'aide à l'insertion des jeunes de moins de 25 ans.

51. Extension des compétences du District en matière d'ordures ménagères.



Question 48 : demande de subvention pour l'acquisition de 5 véhicules électriques fourgon Peugeot J5 participant à la protection de l'environnement.

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE

DU 23 NOVEMBRE 1990

MAINTIEN DE LA LIGNE AERIEENNE INTERNATIONALE MONTELLIER-NEW-YORK

Il y a un peu plus d'un an, la Compagnie U.T.A. lançait la ligne aérienne Montpellier-New-York, après l'accord du Conseil Supérieur de l'Aviation Marchande. Durant ces derniers mois de fonctionnement pour la ligne de Montpellier-New-York, il est incontestable qu'elle répondait à un besoin puisqu'elle se plaçait en troisième position, pour son taux de remplissage, des lignes reliant des villes de province avec la ville américaine.

Aujourd'hui, alors que les aéroports parisiens sont de plus en plus surchargés, entraînant chaque jour des retards pour les décollages ou les atterrissages des avions reliant la capitale aux métropoles régionales, le Président Directeur Général d'Air France, après la fusion des compagnies U.T.A., Air Inter, Air France, vient de décider d'arrêter toutes les lignes reliant les villes de province avec New-York, et par là-même accentuer la centralisation de notre système de liaison aérienne.

Une telle décision est contraire à l'intérêt de l'aménagement du territoire, à l'intérêt de Montpellier, à l'intérêt des usagers et le plus surprenant, à l'intérêt de la Compagnie Nationale.

Le Conseil Municipal élève une vive protestation devant une telle décision et demande avec fermeté à la Compagnie Aérienne Air France de réviser sa position.

RECONSTRUCTION DU L.E.P. MARGUERITE AUDOUX

L'ensemble des membres du Conseil Municipal en date du 28 avril 1989, rappelait que le développement de l'enseignement professionnel est une nécessité et une priorité.

Il en appelait aux instances du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon à prendre ses responsabilités en la matière et insistait sur le fait qu'un effort de rénovation et de réaménagement concernant, en particulier, le L.E.P. Marguerite Audoux, devait être entrepris sans tarder afin de les adapter aux conditions actuelles d'enseignement.

De façon officielle, le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon a pris récemment la décision de faire cesser les activités du L.E.P. Marguerite Audoux, et ce dès 1992 (un redéploiement des sections actuelles étant distribué dans les établissements secondaires les plus proches), pour être à terme intégré dans un nouveau lycée.

Cette décision inacceptable va pénaliser la jeunesse étudiante et met en évidence le manque de sérieux du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon dans les missions qui lui ont été confiées de par la Loi de décentralisation. Il est donc urgent de reconstruire, dans le quartier où il se situe actuellement, cet établissement dont les sections sont particulièrement dynamiques.

Rappelons qu'une réserve foncière est inscrite à cet effet au P.O.S. de Montpellier et ce depuis 1985.

REDUCTION DU BRUIT DE LA CIRCULATION SUR L'AUTOROUTE "A9" AU DROIT DU QUARTIER DE LA RAUZE

Les nuisances engendrées par la circulation sur l'autoroute A9 avec l'accroissement du trafic et notamment avec la mise à 2x3 voies sont de plus en plus insupportables pour les riverains habitant le quartier de la Rauze.

La Ville, consciente de l'importance de ce problème, a multiplié les démarches auprès de l'Etat et de son concessionnaire, la société des autoroutes du Sud de la France (A.S.F.).

Jusqu'à ce jour, l'Etat et A.S.F. dégagent leur responsabilité en mettant en avant le principe de l'antériorité selon lequel ils n'auraient à prendre en charge que la protection phonique des seules constructions réalisées avant 1963, date de la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A9.

Pourtant de 1963 jusqu'à 1983 les permis de construire ont été délivrés au nom de l'Etat et donc sous sa responsabilité (ce n'est qu'à partir de 1983 qu'ils l'ont été au nom de la Ville).

C'est durant ces vingt années que l'urbanisation s'est pour l'essentiel développée dans le quartier de la Rauze.

Aussi, le refus de l'A.S.F. de prendre en charge l'essentiel des protections phoniques aujourd'hui nécessaires est inacceptable pour la Ville de Montpellier.

Des solutions existent qui permettraient d'abaisser sensiblement le seuil des nuisances sonores.

Ainsi la pose d'un "enrobé drainant" pourrait abaisser les bruits de roulement de 3 à 6 db(A) et réduirait de moitié le niveau de bruit.

La construction d'un écran anti-bruits supprimerait presque complètement les nuisances sonores.

Le Conseil Municipal demande donc à l'Etat et à son concessionnaire - la Société des Autoroutes du Sud de la France (A.S.F.) - de réaliser dans les délais les plus brefs la pose d'un "enrobé drainant", et de compléter rapidement ce dispositif par un mur anti-bruit à réaliser au droit des zones les plus exposées (bruit supérieur à 65 db(A)).

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1990

VIENT
DE PARAITRE

Le plus grand des administrateurs s'est fait tout petit pour mieux vous servir



le Colbert REPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS DE L'HERAULT

Jean-Baptiste COLBERT (1619 - 1683), homme d'état français, né à Reims, fut recommandé à Louis XIV par Mazarin. Surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, il exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine. Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...

Inédit jusqu'à ce jour, le COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec toutes les administrations du département de l'Hérault.

Par la somme d'informations classées judicieusement, Le COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique :

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires et votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, le COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son Roi, avec sérieux, précision et efficacité.

Commandez-le dès maintenant
en retournant le bon ci-dessous.

Nom : Société : Adresse :

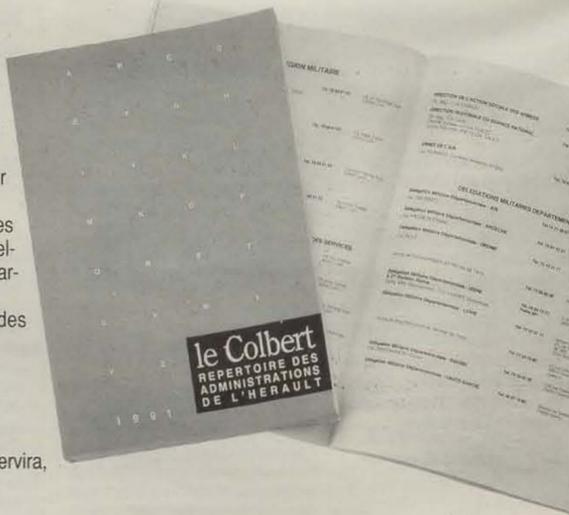
Code Postal : Ville :

Je désire passer commande dès aujourd'hui de exemplaire(s) du répertoire COLBERT 1991.

Je vous envoie maintenant la somme de 350 F par exemplaire commandé, + 20 F de participation aux frais d'envoi.

soit 350 F x exemplaire(s) + 20 F par CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON - Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel B1 07.1
34036 MONTPELLIER Cedex 1 - Tél : 67 64 64 90 - Fax : 67 65 30 97 - Contacter Martine Lioret



IL FAUT 10 000 DONNEURS DE SANG EN 1991



La prise de sang : un geste simple qui peut sauver plusieurs milliers de vies par an.

Pourrait-on en 1991 de mourir faute de sang disponible à Montpellier ? Certes, cette supposition est encore loin de la réalité, pourtant la situation du Centre de Transfusion Sanguine est très préoccupante. Il manque 10 000 donneurs pour faire face à la demande des hôpitaux et des cliniques.

Chaque année, en effet, la transfusion sanguine sauve des milliers de vies humaines. Elle est un élément thérapeuti-

que indispensable et incontournable. Actuellement, chaque don de sang soigneusement contrôlé et analysé colle au mieux aux indications des praticiens.

Chaque prélèvement d'un donneur peut servir à plusieurs malades. En effet, chaque unité de sang est séparée en trois parties :

- les globules rouges qui servent pour les opérations chirurgicales, les hémorragies, les anémies ;

- le plasma dont les gamma globulines servent à la prévention et au traitement des maladies infectieuses (en particulier, en cas de greffe), les facteurs de coagulation indispensables à la survie des hémophiles et l'albumine pour la réanimation des opérés, des accidentés et des grands brûlés ;
- les plaquettes, indispensables dans la thérapeutique des cancers infantiles, de la leucémie.

les besoins sont très importants, il faut chaque semaine au moins 900 donneurs pour faire face aux besoins.

Or, les résultats de la collecte sont en régression depuis 1986. Il manque pas loin de 10 000 donneurs par an.

Le déficit chronique en don de sang n'est compensé que par l'aide des autres Centres de Transfusion Sanguine. Mais eux-même ont des difficultés. Le problème est d'autant plus aigu que le sang est un produit fragile qui ne peut se conserver que 30 jours au maximum. Alors que faire ?

Prendre conscience que cet acte de solidarité est vital. Demain, nous pouvons être en situation de recevoir. C'est l'affaire de tous. Il ne faut pas compter toujours sur les autres. Déjà, de nombreux montpelliérains se mobilisent, ils viennent de créer une association : "L'Association des Donneurs de sang bénévoles de Montpellier et de ses environs".

Cette association a pour but :

- d'informer la population et de militer pour le développement des dons de sang,
- assurer au donneur de sang bénévole et responsable le respect de sa dignité,
- représenter l'ensemble des donneurs bénévoles auprès du Centre de Transfusion Sanguine et des Pouvoirs Publics.

Renseignements et inscriptions :
ADSB : 240, Avenue Emile Jeanbrau
34094 Montpellier Cedex
Tél : 67 61 64 12



LISTE DES COLLECTES A MONTPELLIER JANVIER 1990

Hôpital Lapeyronie du mardi 8 au vendredi 11 janvier inclus de 8 h à 13 h et de 14 h à 17 h devant l'entrée principale - dans un car	Hôpital Saint Eloi vendredi 18 janvier de 9 h à 13 h devant l'entrée principale - dans un car
Centre Benech jeudi 10 janvier de 8 h à 11 h devant l'entrée principale - dans un car	Hôpital La Colombière vendredi 18 janvier de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h devant la clinique "La Traversière" - dans un car
Crédit Agricole de Maurin jeudi 10 janvier de 8 h 30 à 11 h 30 Salle Mont St Clair	Ministère de l'Equipement Av. de Montmorency vendredi 25 janvier de 8 h à 13 h devant l'entrée principale - dans un car
Clinique Saint-Charles lundi 14 et mardi 15 janvier de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h devant l'entrée principale - dans un car	I.N.S.E.E. Allée Henri II de Montmorency Lundi 28 janvier de 13 h 30 à 17 h - dans un car
Maison de l'Agriculture place Chaptal mardi 15 janvier de 8 h à 13 h - salle Jules Milhau	Mairie de Montpellier mardi 29 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Conseil Général Zac d'Alco jeudi 17 janvier de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 16 h 30 sur le parking Visiteurs - dans un car	C.I.R.A.D. mardi 29 janvier de 8 h à 13 h - dans un car
Hôpital Gui de Chaillac jeudi 17 et vendredi 18 janvier de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h devant l'entrée principale - dans un car	Midi-Libre Mas de Grille mercredi 30 janvier de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h dans un car

ASTHME: MONTPELLIER PROTEGÉE

Une étude épidémiologique sur la fréquence et la gravité de l'asthme vient d'être engagée dans les pays de la Communauté Economique Européenne. Montpellier a été sélectionnée comme un des terrains de l'enquête en raison de la qualité de son environnement.

Un récent sondage l'affirme : 2 français sur 3 aimeraient vivre et respirer à Montpellier. On ne saurait leur donner tort. L'air à Montpellier est très peu pollué. C'est pourquoi notre ville a été sélectionnée comme terrain d'enquête dans le cadre d'une étude épidémiologique sur l'asthme, incluant tous les pays de la CEE.

La fréquence de l'asthme a augmenté d'environ 25 % entre 1970 et 1985. De plus, le nombre des morts par asthme augmente depuis 10 ans. En France, le taux de mortalité par cette maladie atteint 3 000 personnes par an.

Les raisons de l'augmentation de la fréquence et de la sévérité de l'asthme sont multiples et encore incomplètement élucidées. Mais elles semblent tenir de façon quasi-exclusive à l'environnement. Il est vraisemblable que l'environnement

allergique n'a été que peu modifié depuis 20 ans, mais la pollution atmosphérique a considérablement évolué et paraît jouer un rôle très important. L'étude lancée par le COMAC, (comités d'action concertée de la Communauté Economique Européenne) tentera de déterminer si l'environnement et la pollution sont en cause dans la fréquence de l'asthme.

**MONTPELLIER
SELECTIONNEE
COMME ZONE TRES PEU
POLLUEE**

Dans chaque pays de la CEE, l'enquête sera effectuée dans 3 ou 4 régions (certaines très polluées et d'autres très peu polluées comme Montpellier et le Lan-

guedoc-Roussillon), ayant une ville principale et une zone rurale.

Cette étude se déroulera de janvier 1991 à mai 1992. Elle comprendra deux étapes. Tout d'abord, un échantillon tiré au sort de la population entre 20 et 44 ans recevra un questionnaire simple à remplir. En fonction des résultats de cette première enquête, 600 personnes environ seront sélectionnées pour la seconde phase du protocole. Tous les sujets rempliront un questionnaire complet sur les affections respiratoires et allergiques, et auront un examen de la fonction respiratoire et une étude complète de l'allergie immédiate.

Cette étude est importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord elle permettra de déterminer la fréquence de l'asthme et de l'allergie en Europe en général, et à Montpellier et dans sa région en particulier, ce qui n'avait jamais été effectué. Nous pourrions alors comparer ces données avec celles d'autres villes européennes, comme Barcelone par exemple, et montrer probablement que la fréquence de l'asthme est faible dans notre région en apportant un argument supplémentaire au "bien-respirer" de notre environnement.

Par ailleurs, elle permettra d'évaluer l'incidence sociale et économique de l'asthme et de l'allergie qui semble en augmentation constante.

L'ASTHME: UNE MALADIE QUI TUE 3 000 PERSONNES EN FRANCE CHAQUE ANNEE

On connaît l'asthme depuis l'antiquité mais sa fréquence et sa gravité ont été sous-estimées pendant des siècles. "L'asthme est un brevet de longue vie" disait Laennec. On a en effet tendance à prendre l'asthme pour une affection bénigne qui n'altère pas la qualité de la vie et dont le coût est faible pour la santé. Ces notions sont hélas anciennes et il faut les réviser.

L'asthme intéresse entre 15 et 20 millions d'individus aux Etats-Unis dont 2 à 5 millions d'enfants. Depuis 20 ans, les hospitalisations ont doublé chez l'adulte et triplé chez l'enfant dans la plupart des pays occidentaux. Ces données sont d'autant plus surprenantes que les hospitalisations diminuent pour la plupart des autres maladies infantiles et, chez l'adulte, pour des affections respiratoires. L'asthme représente au moins le quart des causes d'absentéisme scolaire et entraîne en moyenne 5 millions de journées de travail perdues par an. Enfin le coût de l'asthme est excessivement élevé. Aux Etats-Unis, les dépenses de santé pour l'asthme ont été de 1 milliard de dollars en 1990 et 4 milliards de dollars en 1988.



L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE
Un mouvement innovant
présent dans chaque département

- Nous aidons les personnes handicapées grâce à un service social spécialisé unique en France, nos services d'aide à domicile et des établissements.
- Nous informons les pouvoirs publics sur les besoins et les droits des personnes handicapées.
- Nous sensibilisons l'opinion publique.
- Nous luttons pour l'intégration.

DANS NOS 139 ÉTABLISSEMENTS :
• Accueil des tout-petits
• Rééducation fonctionnelle - scolarité } pour 2500 enfants et adolescents
• Etudes universitaires
• Formation professionnelle
• Entreprise de travail protégé } pour 1800 salariés handicapés
• Foyers de vie, résidences } pour 1700 personnes handicapées

DANS VOTRE DÉPARTEMENT
UNE DÉLÉGATION À VOTRE SERVICE
Rue de la Poésie - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67 79 50 15 - Délégué : M. Alain Hoel
UN ATELIER PROTÉGÉ
8, rue du Lantissargues - 34000 MONTPELLIER
Tél. 67 92 87 19 - Directeur : M. Henri Fischer
UN FOYER DE VIE
ET MAISON DE SANTÉ MÉDICALE
Château Saint-Pierre - SERVIAN
34290 MONTBLANC
Tél. 67 98 50 07 - Directeur : M. Jean Demeret

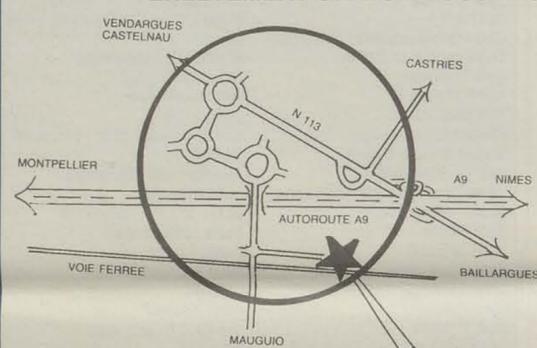
Siège National de l'Association :
17, Bld A. Blanqui 75013 PARIS
Tél. 16 (1) 40 78 69 00

EMMAÛS FRANCE

LA VIEILLE CADOULE - 34130 SAINT-AUNÈS - Tél. 67 70 18 68

Les compagnons de l'Abbé Pierre luttent
pour que soient servis premiers les plus souffrants

ENLÈVEMENT GRATUIT TOUS LES JOURS :



meubles, vêtements,
vaisselle, bibelots,
papier, cartons,
chiffons, ferraille, etc.

VENTES
AU BRIC-À-BRAC
du lundi au vendredi
— de 14 h à 18 h
le samedi
— de 9 h à 12 h
— de 14 h à 18 h



E.J.E. - B.T.P. SUD

Voirie - Réseaux Divers - Terrassements
Direction Générale Les Hauts de Mireval
34840 MIREVAL ☎ 67 78 13 87
Télécopie : 67 78 52 33



Bâtiment Bureau ID, une réalisation
Yvan Goronetskoul - Tél. 67 71 20 66



l'entreprise de bâtiment

Une entreprise générale
du bâtiment à votre service
28, avenue des Compagnons
Parc d'Activités La Garrigue
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
☎ 67 72 49 92
Télécopie : 67 72 96 88

Chaque mois

L'IMMOBILIER

Tout l'immobilier
sur Montpellier,
Nîmes et région

LE SANTORIN
cœur de Ville

- 17 appartements grand standing
du T1 au T4 plus garages

Bureau de vente :
6, rue Paul-Brousse
34000 MONTPELLIER
67 58 47 60
66 53 63 83

Meilleurs Vœux
pour 1991



SECTION
TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Routes
Réseaux divers - Génie civil

SECTION BATIMENT

Serrurerie - Ferronnerie
Métallerie

AGDE : Siège Social : Zone Industrielle BP.
MONTPELLIER : Bureau : Résidence Athéna
Tél. Montpellier 67 65 79 55 Fax. 67 22 45 62
Tél. Agde 67 94 79 55 Fax. 67 21 08 62

SOFAP

Promoteur - Constructeur,
heureux de vous présenter
ses vœux pour 1991
vous propose à Montpellier :

- 1 Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :
Bureaux et appartements de
standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
- 2 Le Mas de Belvezet à Ste-Odile :
Appartements de standing (T1 au T5)

SOFAP

L'INNOVATION IMMOBILIERE

Siège Régional : 91 54 90 70
Bureau à Montpellier : 67 69 74 71

Meilleurs vœux
pour 1991

BLV : L'EXPERIENCE DE L'IMMOBILIER

Transactions, gérances, administrations de copropriétés : BLV, Bureau Location Vente, en matière immobilière, sait tout faire. En vingt-cinq ans d'existence, BLV, société montpelliéraine indépendante, a acquis une expérience qui se traduit à tous les niveaux.

Les transactions concernent tout autant les appartements, les villas que les fonds de commerce ou les sociétés pour lesquelles des sommes bien plus importantes sont en jeu : il faut savoir interpréter un bilan. Un service solide de six personnes est à pied d'œuvre pour également évaluer et monter les dossiers de prêts et accélérer ainsi les délais de traitement des affaires.

Administrateur de biens, BLV gère aujourd'hui pour le compte de ses clients 750 appartements de tout style. Trouver les locataires, encaisser les loyers, assurer la maintenance des biens et les travaux... Un travail quotidien de comptable et de juriste qui nécessite sérieux et bien sûr écoute.

Syndic de copropriétés, BLV a sous sa responsabilité près de 3500 logements de catégorie et de taille très variées. Parmi les résidences qu'administre BLV, se trouvent le Dom Bosco, à côté d'Antigone, soit 90 appartements, mais aussi le Petit Bard, c'est à dire 805 appartements. Administrer un tel ensemble, le Petit Bard, équivaut à gérer un gros village avec une équipe de quatorze salariés permanents sur les lieux pour l'entretien et les petits travaux, un budget annuel important...

Bref, une lourde tâche dans laquelle s'impliquent les neuf personnes de BLV chargées des deux services : syndic et gérances.

Bureau Location Vente

M. Jacques ATLAN et M. Georges BLANC
33, Grand Rue Jean Moulin - 34 000 MONTPELLIER
Tél. : 67 66 09 19 Télécopie : 67 66 20 15

MONTPELLIER NOTRE VILLE

PRIORITE A LA JEUNESSE

jeunesse

ESPACE MONTPELLIER JEUNESSE



Espace Montpellier Jeunesse : un lieu d'information libre, ouvert et accueillant.

Montpellier croit en sa jeunesse. Notre ville compte aujourd'hui 83200 jeunes de 13 à 25 ans : 11000 collégiens, 13000 lycéens, 56000 étudiants, 3000 jeunes en cours d'insertion professionnelle. Ils vivent, étudient, "sortent" à Montpellier et donnent à notre ville son charme indiscutable. Véritable vitrine de l'action municipale, l'Espace Montpellier Jeunesse, inauguré le 31 octobre dernier, héberge les différents acteurs du secteur municipal de la jeunesse (carte été jeunes, stages d'été, bus info jeunes) et du secteur prévention (Conseil communal de prévention). Travaillant sur l'information, l'animation, la prévention et le développement social, l'Espace Montpellier Jeunesse se positionne ainsi au carrefour des différentes missions engagées par la Ville pour préparer et accompagner le jeune dans sa formation à sa vie d'adulte.

Espace phare où la parole et l'information circulent, l'Espace Montpellier jeunesse, en dehors des animations propres au Service Jeunesse, initie ses propres rencontres et la promotion des actions menées par la Ville dans le domaine sportif et culturel. L'information est regroupée en quatre sections :

pour tous, des clubs et associations de la ville, catalogues de vacances, chantiers de jeunes, animations "place aux sports"...

- Orientation, formation, insertion professionnelle, jobs : documentation de l'ONISEP, de l'Étudiant, du CIDJ...

- L'international : fiches CIDJ, guides, programmes européens d'échanges de jeunes...



- Vie pratique : recherche de logement, droits civiques, droits sociaux, le service militaire, la santé...
La consultation libre de tous les quotidiens et périodiques locaux, nationaux et l'installation prochaine d'une documentation spécifique "jeunes" informatisée, permet d'accompagner le jeune dans toutes ses démarches, pour une meilleure insertion dans sa ville et dans sa vie...

Espace Montpellier Jeunesse
6, rue Maguelonne
Tél. : 67 92 30 50
Ouvert du lundi au vendredi
de 12 H à 18 H

De g. à d. : Christine Lazerges (adjoint au Maire), Georges Frêche, et Jeannick Deltour, responsable de l'Espace Jeunesse.

PERMANENCE-ACCUEIL-INFORMATION-ORIENTATION

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, la P.A.I.O., vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés et sans qualification professionnelle pour leur donner une formation débouchant sur un travail. Depuis le mois d'octobre 1989, elle inscrit son action dans le cadre d'un nouveau dispositif : le Crédit Formation.

Conformément à la circulaire interministérielle DFP/89 n°1676 du 29 mai 1989, le Crédit Formation Individualisé est une seconde chance proposée aux jeunes de moins de 26 ans pour obtenir une qualification professionnelle. Tout jeune sorti de l'enseignement initial sans qualification, peut acquérir à travers un parcours per-

sonnalisé de formation, une qualification professionnelle validée, de niveau V, en phase avec les besoins du tissu économique local.

Un important travail a été mis en place pour recueillir et traiter les informations qui définissent les qualifications à promouvoir. En relation avec l'IANPE et le tissu écono-

mique, la PAIO veille en effet à l'adéquation entre l'offre de formation et la demande, entre les secteurs d'activité porteurs d'emplois et les désirs d'orientation du jeune. Cette démarche peut se poursuivre jusqu'à la mise en place de nouvelles qualifications. Une expérience est en cours sur les métiers de l'électronique, avec la pré-



Michèle Habas, responsable de la PAIO.

paration d'un CAP en montage/câblage (aéronautique, automobile).

Parmi les éléments essentiels du Crédit Formation, la fonction Accueil-Orientation est essentielle. Elle permet en effet d'informer et d'orienter le jeune, en lui proposant un bilan adapté à sa situation. C'est à partir de ce bilan qu'est ensuite arrêté avec lui son parcours de formation. Un correspondant au sein de la PAIO assurera alors un suivi personnalisé jusqu'au terme du parcours de formation.

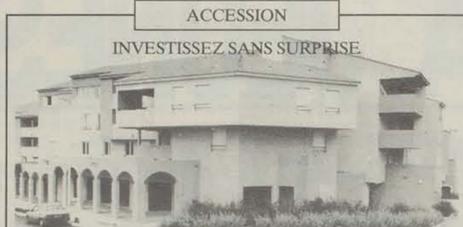
Cinq correspondants, conseillers des métiers, travaillent actuellement à la PAIO de Montpellier. Ils gèrent environ 200 dossiers de jeunes chaque année. C'est eux qui informent et orientent les jeunes lors de leur première démarche. Ils arrêtent

avec lui un projet de parcours en fonction des conclusions du bilan, établissent l'engagement Crédit-Formation (la formation est en effet rémunérée) et assurent le suivi jusqu'au CAP, tout en assurant un travail sur la recherche d'emploi. L'insertion professionnelle reste en effet le but de l'opération.

Entre septembre 1989 et juin 1990, 5950 jeunes sont passés par l'Intermédiaire de la PAIO, dont 1567 de nouveaux. 1655 ont été ciblés pour la formation professionnelle. 1080 ont effectué un bilan d'évaluation et 964 ont fait une formation qualifiante.

PA.I.O. : 2, rue Jeanne d'Arc
34000 Montpellier - Tél. : 67 65 35 05

PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS, DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



ACCESSION
INVESTISSEZ SANS SURPRISE
VAL DE CROZE - "LES ARCADES"
O.P.A.C. - 24, rue Robespierre - MONTPELLIER - Tél. 67.47.16.55

Art Déco

13 RUE DES MANGUIERS
34070 MONTPELLIER
Tél. 67 42 80 05
67 42 85 84
Fax 67 42 73 26



ETEC
ETUDES TECHNIQUES ET COORDINATION

ETEC adresse à ses clients et partenaires
ses meilleurs vœux pour 1991



bureau d'études techniques
d'ingénierie et d'urbanisme
pour les régions méditerranéennes

BETEREM

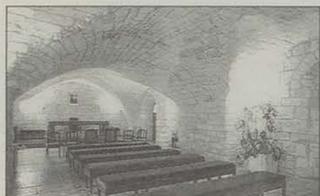
INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E. - URBANISME

25295, boulevard Paul-Valéry
P. Postale 55102 - 34072 Montpellier cedex 3
Tél. 67 42 66 00



**Entreprise
Construction
Bâtiment**

850, Bd de la Lironde
34980 Saint-Clément-la-Rivière - Tél. 67.84.08.60 - 67.58.82.03



1, rue Baudin 496, quai Georges
(Place de la Comédie) Pompidou
34000 Montpellier 34280 La Grande Motte
67 92 05 83 67 56 71 86

L'Arizona
Rue Frédéric Mistral
34250 Palavas
67 50 80 90

GESTION & TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
BARKATE ET MARTE S.A.

21h LE
RABELAIS
PREND
LE RELAIS



DE 21 H A 0H30 DU MATIN
GARE - AGROPOLIS
GARE - LA PAILLADE
TOUTES LES HEURES

A louer
terrains viabilisés
dans zone d'activités
de Fréjorgues, bail
longue durée,
possibilité rachat 11e
année
Tél. pour R.V. :
67 52 74 14



SMTU M

Entre nous ça roule!



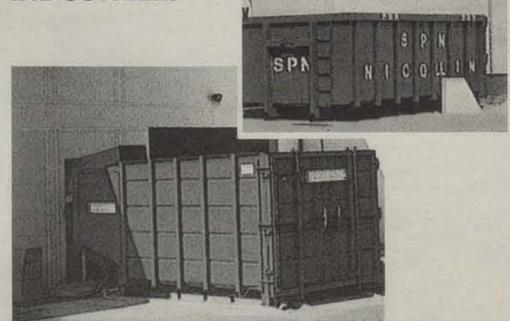
Débouchage, Curage d'égouts
Entretien et Maintenance
de stations d'épuration
Vidange, Pompage
Traitement V.O.
Tél. 67 92 92 36

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
NETTOIEMENT DES RUES



351, rue de la Castelle
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE
DÉCHETS
INDUSTRIELS



MONTPELLIER NOTRE VILLE

DU 11 AU 13
JANVIER 1991
5^e CHALLENGE
INTERNATIONAL
DE HANDBALL

Depuis sa création en 1987, le Challenge International de Montpellier convie le public à découvrir ce qui se fait de mieux dans ce sport en France et à l'étranger par le biais d'équipes au palmarès prestigieux.

Pour la 5^{ème} édition de son tournoi, le Montpellier U.C. reçoit en effet :

- URSS Espoir (champion du monde en titre)
- Electromos Budapest
- FC Magdebourg (participante à la coupe d'Europe)
- Granollers Barcelone (vainqueur de la 1^{re} édition en 1987).

Maintenant reconnu sur l'Hexagone, mais aussi en Europe, ce Tournoi est un événement à ne pas manquer.

Les finales de ce Challenge auront lieu le dimanche 13 janvier 1991, de 14 h 30 à 19 h au Palais des Sports René Bougnol.

MUC Handball
M.B. Aspas : 67 79 13 25

CALENDRIER
SPORTIF
JANVIER 1990

- 4 : Volley : M.U.C. - Racing
- 11 : Volley : M.U.C. - Lyon
- 11-13 : Hand Ball : 5^e Challenge International
- 13 : Rugby : M.R.C. Bourg
- 18 : Nuit des Guilhem
- 19 : Basket : Montpellier-Limoges
- 20 : Foot : Montpellier-Saint-Etienne
- 26 : Volley : M.U.C.-Cannes
- 27 : Natation : Eliminatoires Coupe Emile Vial - Centre nautique La Paillade
- 27 : Hand : Montpellier-Nancy

NUIT DES
GUILHEM
18 JANVIER 1991



Les lauréats 1989

JOURNAL MUNICIPAL
D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 4469 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, photographie : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta diffusion, 16, av. de St-Expéry, 34430 St-Jean-de-Védas, Tél. 67 47 11 68 • Dépôt légal : janvier 91

CLUB MONTPELLIER MASSANE : LA NOUVELLE GENERATION GOLF



Le Golf Club de Montpellier Massane regroupe sur un domaine de 140 hectares un des plus beaux parcours français et le premier Centre Européen d'initiation et d'entraînement au golf.

Premier sport au monde par son nombre de licenciés, le golf est un sport d'adresse et de précision, où l'on peut avancer sans partenaire, face à soi-même. Dans un environnement naturel paysagé, il permet aux joueurs de développer des capacités de concentration, de précision, d'endurance, et de performance. L'apparition d'un véritable tourisme "golf-trotter" rendait indispensable une nouvelle génération de golfs, développant autour de leurs parcours, toute une infrastructure d'hôtellerie et de loisirs.

Inauguré le 1er septembre 1990, le Club de Montpellier Massane appartient à cette catégorie. Il regroupe autour de son magnifique Club-House, un centre d'entraînement, un parcours compact 9 trous, un 18 trous, un hôtel 3 ★★★ de 32 chambres dont la capacité sera portée à 96, et l'Académie Internationale des Métiers du Golf.

Dessiné par Ronald Fream, le golf de Montpellier Massane est agrémenté de six grands lacs.



une vocation européenne et internationale. L'originalité de Golffy portait en effet, au départ, sur la pédagogie : une approche nouvelle de la pratique et de l'entraînement permet l'acquisition rapide du niveau minimal pour accéder aux parcours. Organisé en ateliers, l'enseignement propose sur 12 hectares de simuler toutes les situations de jeux d'un parcours de 18 trous : 56 tapis de practice (auxquels s'ajoutent des départs sur gazon) ont été prévus pour le travail du mouvement de base (swing) ainsi que des ateliers de pente, bunkers (obstacles profonds de sable), roughs (herbe épaisse), approches et putting-green. David Leadbetter, n° 1 mondial de l'enseignement golfique est sous contrat exclusif avec Golffy. Il assure régulièrement des stages au Club de Montpellier Massane. Il est notamment responsable de la formation des enseignants. Les joueurs, débutants ou confirmés, sont ainsi assurés de trouver au club un enseignement de qualité réellement adapté à leur niveau de jeu. Situant rapidement les points faibles, l'animateur insistera davantage sur l'atelier correspondant.



Le Club-House de Montpellier Massane, un superbe complexe de 1 600 m².

UN ENSEIGNEMENT
REVOLUTIONNAIRE

Franchisé Golffy, le club de Montpellier-Massane bénéficie de l'expérience dans l'enseignement et la gestion d'un groupe implanté dans huit villes de France, et rattaché à un réseau de 47 clubs, avec

Une palette de stages et de formations accélérées conduisent le plus rapidement au passage du handicap, qui est l'examen indispensable pour accéder au parcours 18 trous dont rêvent tous les apprentis golfeurs.

UN NIVEAU
INTERNATIONAL

Conçu par l'architecte américain Ronald Fream, le parcours de Montpellier Massane s'étend sur 120 hectares, avec 6 grands lacs. Moins sauvage que certains golfs, son relief a été dessiné avec sophistication, avec des pentes et des obstacles qui lui permettent de figurer au niveau international des compétitions. Pour ceux qui n'en sont pas encore là, ils peuvent toujours se divertir ou se restaurer à l'intérieur du superbe club house de 1600 m² qui comprend un pro-shop, un bar, un service de restauration rapide ainsi qu'un restaurant traditionnel. Piscine, saunas, jacuzzis, tennis, et un club d'enfants (accessible à partir de 4 ans) complètent l'équipement.



L'école des mercredis accueille 200 jeunes régulièrement.

Ouvert à tous, le Golf Montpellier Massane a pour vœu de former le plus grand nombre de golfeurs. Une formule d'accueil a été mise au point, moyennant une cotisation, donnant droit pendant deux mois à l'accès sur les parcours à 8 heures de cours, et au prêt de matériel. L'école des mercredis permet actuellement à 200 jeunes de venir se former régulièrement et de découvrir un sport en pleine évolution où l'effort physique (réel, contrairement aux idées reçues) est toujours rattaché à un certain art de vivre.

Golf Club Montpellier Massane
Renseignements : 67 87 87 87

ACADEMIE DES METIERS DU GOLF

Première école privée d'enseignement supérieur des métiers du golf en France, l'Académie créée en 1987 a pour but de doter le marché du golf de personnel tout particulièrement formé aux méthodes spécifiques de gestion (management, direction, animation, entretien), et de communication, avec les nouveaux impératifs générés par l'évolution du golf en Europe.

Trois salles de séminaire, une salle d'informatique, un laboratoire de langues sont à la disposition des étudiants.

Les études se déroulent sur un an et alternent l'enseignement théorique et la pratique avec une période de stage de 4 à 5 mois.

Le recrutement Bac + 2 tient compte également de la motivation et des qualités individuelles.

Renseignements : 67 87 87 70

Affiches de Film

Organisées par la Médiathèque Gutenberg et animées par l'Institut de Recherche sur l'Image en Mouvement, les séances du cycle de réflexion sur l'image ont lieu dans l'auditorium du Musée Fabre à 18 h très précises.

Inscription gratuite mais obligatoire à la Vidéothèque.

Tél : 67 52 70 14
Jeudi 17 janvier 1991 : "Le Film et son Affiche", par Monique Carcaud-Macaire.

Ciné Club Jean Vigo

EVE - J.L. Mankiewicz
Jeudi 10 janvier
Avec Bette Davies dans le rôle de la pomme et Anne Baxter dans celui du serpent. Une peinture cruelle de l'univers du spectacle.

LA RONDE - MAX OPHULS
Jeudi 24 janvier
Vienne au début du siècle. Simone Signoret, Simone Simon, Danielle Darrieux, Isa Miranda, sur les airs de valse d'Oscar Strauss.

Danse

"BASTA !"
Une chorégraphie de Georges Appaix, par la "Compagnie La Liseuse"
Basta ! catapulte un comédien au milieu de cinq danseurs et mêle la poésie de Ponge ou les réflexions de Diderot avec les banalités de la vie quotidienne. La musique de Coltrane et de Nat King Cole rythme cet allégre charivari et invite à partager une sorte de flânerie imprévue, de rêverie espiègle.
Grammont
Vendredi 25 janvier à 20 h 45
Dimanche 27 à 18 h

Théâtre Iseion

COMPAGNIE JACKIE TAFFANEL

LA LOUTRE
LECTURE-DEMONSTRATION DE DANSE
Jeudi 17 et vendredi 18 janvier à 20 h

COMPAGNIE MICHELE ETTORI

PETIT CIEL (TRIO)
DURALEX FOR EVER (DUO)
LE FAUX REPIT OU UN INJUSTIFIABLE TRESOR (TRIO)
Spectacle de danse
Jeudi 24 et samedi 26 janvier à 20 h 45
Théâtre Iseion
18, rue Fouques
Montpellier
Tél : 67 58 38 15

Roland Laboye à l'honneur

Une photographie de Roland Laboye, Directeur de l'Espace photo angle, a été retenue par la Caisse des dépôts et consignations, pour illustrer les vœux de Monsieur le Premier Ministre, Michel Rocard, aux organismes de l'habitat social. Cette photographie "les enfants de la banlieue de Nice Drap la Condamine" est tirée de l'ouvrage "Banlieues" qui vient de sortir aux éditions Denoel.

Par ailleurs, le Comité des gens d'images vient de retenir Roland Laboye parmi les quinze personnalités du monde de la photographie chargées de parrainer des candidatures au prix Niepce 1991. Le

AGENDA



prix Niepce créé en 1955, consacre chaque année le travail d'un jeune photographe résidant en France. Roland Laboye a lui-même été élu prix Niepce 1977.

Concours Leica

La cinquième édition du concours d'auteurs Leica de la ville de Montpellier a sélectionné quatre photographes parmi les 313 dossiers provenant de toutes les régions de France, Allemagne, Hongrie, Pays-Bas, Sénégal, etc...
1^{er} Prix : Muriel Brisac
2^e Prix : Thierry Gontier
3^e Prix : Philippe Lopparelli
4^e Prix : Lin Delpierre
La remise des prix aura lieu le mardi 15 janvier 1991 à 18 h 30.
Exposition des lauréats à l'Espace Photo Angle du Corum du 15 janvier au 16 février 1991 du mardi au samedi : de 13 h à 19 h
Tél : 6760.43.11

Nouveau Théâtre

ZAZIE DANS LE METRO
Insolente, débridée, intenable, l'héroïne de Queneau a inspiré le metteur en scène Pierre Barayre : "Une anti Alice au pays des merveilles" était née. C'est au voyage initiatique de cette petite enfant du siècle que nous vous convions".
Décor mouvant-gonflable ; comédiens interchangeable, servent la langue quenellienne "pleine de verve et d'amer désenchantement". De l'autre côté du miroir la ville, la vie déformée par les adultes et reconstruite par le regard d'une enfant.

Du mardi 29 janvier au samedi 2 février à 21 h
Dimanche 3 février à 17 h
Renseignements : Nouveau Théâtre
19, rue Chaptal
tél : 67 58 64 76

Parallèles

NIKITA MAGALOFF en concert
Au programme : Scarlatti - Beethoven - Ravel - Stravinsky - Chopin
17 janvier à 20 h 30 - Salle Molière
LES SOLISTES VOCAUX
D'UTRECHT
Direction : Udo Reinemann
Schubert, Grieg, Brahms, Rossini, Donizetti.
23 janvier à 20 h 30 - Salle Molière

Orchestre Philharmonique de Montpellier

Fauré : Ballade pour piano et orchestre
D'Indy : Symphonie Cénévole pour piano et orchestre
Brahms : 2^e Symphonie
Soliste : Pascal Rogé (piano)
Direction : Theodor Guschlbauer
Vendredi 11 janvier - 20 h 30
Dimanche 13 janvier - 10 h 45
Opéra Berlioz - Corum

Master Class

Alexandre Vinnitsky, violoniste et professeur au Conservatoire de Moscou viendra le 30 janvier à Montpellier pour une

Master Class réunissant les professeurs du Conservatoire National de Région de Montpellier-District et leurs élèves. Il donnera ensuite un récital à l'Opéra-Comédie. En seconde partie, il sera accompagné dans le Concerto de Beethoven par l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire placé sous la baguette de Michel Debels. Ce concert renouera avec la tradition des représentations du Conservatoire dans la grande salle de l'Opéra, permettant un prolongement des acquis instrumentaux des élèves.

Opéra

LE TOUR D'ECROU
Adapté d'une nouvelle d'Henry James, cet opéra en un prologue et deux scènes de Benjamin Britten est exécuté par un orchestre de treize instruments qui obtient cependant une rare richesse expressive, et par sept personnages. Produit par l'Opéra de Cologne, en co-réalisation avec l'Opéra de Montpellier, "Le Tour d'Ecrou" sera interprété par les membres de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier, et dirigé par Stewart Bedford.
12, 14 et 16 janvier à 20 h
Opéra Comédie
TANNAHAUSER
Opéra romantique en trois actes de Richard Wagner, Tannhäuser a permis au compositeur de franchir un nouveau pas vers le drame musical ; la technique du motif est appliquée aux deux éléments qui dominent le drame, l'amour sensuel et la puissance rédemptrice. L'Orchestre Philharmonique sera dirigé par Cyril Diedrich, dans une mise en scène de Tobias Richter.
29 janvier et 1^{er} février à 19 h
3 février à 15 h - Opéra Berlioz-Corum

Visites de Montpellier

Programme des visites à thèmes organisées par l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier :
- Jeudi 15 janvier : La Médecine - Mercredi 29 janvier : La ronde des Folies (bus)
Sous réserve de modifications, tous les départs ont lieu à 14 h 30 de l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier du Triangle. Inscription préalable recommandée.
Les visites régulières du Centre Historique auront lieu les mercredis et samedis à 15 h.
Renseignements à l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier
Tél : 67 58 67 58.

Peinture

La Maison pour Tous George Sand organise du 7 au 31 janvier 1991 une rétrospective des oeuvres du peintre égyptien Risgallah Georges.

De l'Art des Masques à ses peintures abstraites, en passant par son travail sur les traits, cette exposition vous convie à découvrir la quête spirituelle de l'artiste.
Renseignements au 67 79 22 18

Musée Fabre

LES RENDEZ-VOUS DE JANVIER
• Expositions temporaires : "Le Pastel". Collection du Cabinet des dessins (Mezzanine niveau 4)
• Visites guidées à thème : "Alexandre Cabanel - Samedi 5 janvier ; "L'Art contemporain" - Samedi 2 février
• Conférences et débats : "Un peintre du Moyen-Orient : Zende", Tradition et modernité - mardi 8 janvier ; "La vie quotidienne à Pézenas au temps de Molière" par Laure Gigou - mardi 5 février
• Vidéo : Van Gogh. La revanche ambiguë. Ce document de 56 mn est projeté pendant tout le mois de janvier dans l'auditorium du Musée, le mercredi et jeudi. Sur demande à l'accueil.

Peinture : Sergio Fingermann

Né en 1953 à Sao Paulo (Brésil), le peintre Sergio Fingermann a participé à de nombreuses expositions individuelles et internationales au Japon et au Mexique, ainsi qu'à plusieurs Biennales Internationales de gravures. L'exposition de peintures (exécutées à partir de la même technique : peinture acrylique sur toile de bache) est la première exposition individuelle de l'artiste en France :
Vendredi 4 janvier 1991 à 22 h 45
- The Wind (Le Vent) Réalisateur : Victor Sjöström (1928). Un des grands chefs d'oeuvre du réalisateur suédois, avec Lilian Gish tout à fait exceptionnelle et le vent, sous la forme d'un grand cheval blanc.

Montpellier au Parfum

Le dimanche 3 février 1991, de 9 h à 18 h, c'est à l'Hôtel Novotel qu'aura lieu les "Premières Rencontres de collectionneurs d'échantillons et de flacons à parfum". Organisées avec la participation des parfums G de Guidais, ces rencontres permettront à tous les amateurs d'acheter, échanger ou simplement admirer les spécimens présentés par une trentaine d'exposants, venus de plusieurs pays d'Europe.
Tél. : 67 64 40 72

Visites de Montpellier

Programme des visites à thèmes organisées par l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier :
- Jeudi 15 janvier : La Médecine - Mercredi 29 janvier : La ronde des Folies (bus)
Sous réserve de modifications, tous les départs ont lieu à 14 h 30 de l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier du Triangle. Inscription préalable recommandée.
Les visites régulières du Centre Historique auront lieu les mercredis et samedis à 15 h.
Renseignements à l'Office de Tourisme de la Région de Montpellier
Tél : 67 58 67 58.

SUR LE CABLE

TELESOLEIL

Basket - Dimanche 20 janvier à 20 h 30 : Match Montpellier-Limoges dans son intégralité ; **Parcours Santé** - Jeudi 17 janvier à 19 h 25 ; **Vous zappez plus tard** - Vendredi 11 janvier : de 19 h 00 à 20 h 00. Le grand direct du mois

TV SPORT

Rugby à XIII (en direct France/Grande Bretagne) - Dimanche 27 janvier à 15 H 00

PLANETE

Naissance d'un bateau - Mercredi 2 à 20 h 10 ; jeudi 3 à 22 h 00 ; vendredi 4 à 00 h 00 ; samedi 5 à 11 h 30 et dimanche 6 janvier à 14 h 00
Réalisateur : Frédéric Variot
Seul et de ses propres mains, dans son hangar des Côtes du Nord, Yvon Clochet fait revivre les techniques de construction du siècle dernier, réutilisant des matériaux nobles depuis oubliés

C'ETAIT HIER : LA 1^{RE} TELEVISION "NOSTALGIQUE"

Festival du film muet
Vendredi 4 janvier 1991 à 22 h 45
- The Wind (Le Vent) Réalisateur : Victor Sjöström (1928). Un des grands chefs d'oeuvre du réalisateur suédois, avec Lilian Gish tout à fait exceptionnelle et le vent, sous la forme d'un grand cheval blanc.

CINE-CINEMAS

Lundi 7 janvier 1991 à 16 h 55
West Side Story : West Side Story, c'est Roméo et Juliette transposé par Arthur Laurents dans le quartier du West Side de Manhattan. C'est l'histoire de Maria et de Tony, de leur amour contrarié par la haine raciale que se vouent deux clans d'adolescents. C'est aussi la comédie musicale la plus populaire de l'histoire du cinéma, sur les airs de Léonard Bernstein.

MTV

Samedi 6 janvier 1991 de 21 h 00 à 23 h 00
Special "The Cure" : 120 minutes consacrées à l'histoire du groupe.

CANAL J

Poursuite de la diffusion de l'oeuvre de Charles Dickens
Mercredi 9 janvier à 17 h 00
Oliver Twist
Dans les faubourgs de Londres au 19^{ème} siècle, la bouleversante histoire et les multiples aventures d'un petit garçon abandonné à la recherche de l'amour maternel.

RENCONTRES AVEC LE CINEMA BRITANNIQUE

DU 31 JANVIER AU 3 FEVRIER 91

Pour leur deuxième édition, les Rencontres avec le Cinéma Britannique confirment la variété et l'intérêt d'un cinéma qui, de Grierson à Greenaway, affirme plus d'un tour dans sa Manche...



Longtemps mal connu, parce que trop peu distribué, le cinéma anglais que l'on nous annonce périodiquement mourant, si ce n'est déjà enterré, nous offre avec la même régularité de splendides résurrections. Avec le concours du British Council, du British Film Institute et de la Médiathèque de Montpellier, le Ciné-Club Jean Vigo poursuit son travail de (re)découverte. Prenant comme fil conducteur la constante britannique de "l'accueil naturalisant", ces Rencontres nous rappellent en effet que pour avoir généreusement alimenté en

acteurs, auteurs, réalisateurs, toute l'industrie hollywoodienne, les studios britanniques à leur tour surent retenir de brillants rejets étrangers comme Alberto Cavalcanti, les frères Kordas (Alexandre, Vincent et Zoltan) ou Joseph Losey. Ce dernier, originaire du Wisconsin, entama une seconde carrière en Grande-Bretagne après avoir été chassé de son pays par le McCarthyisme. Après la magnifique rétrospective de "l'accueil naturalisant", ces Rencontres nous rappellent en effet que pour avoir généreusement alimenté en

Rencontres, avec six films en VO sous-titrés. La présentation de l'école documentariste amorcée en janvier 90, permettra également de découvrir trois films produits par l'écosse John Grierson, le chef de file de ce mouvement, qui fit connaître Robert Flaherty, Alberto Cavalcanti, Norman



LE QUATUOR ASSAI

Créé en 1988, cet ensemble montpelliérain est composé de quatre jeunes musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier formés dans les meilleures académies nationales et internationales. De Mozart à la musique du XX^e siècle, en passant par Gerschwin, le répertoire de ce quatuor à cordes - l'un des rares de la région - a déjà permis à un public nombreux de découvrir ou redécouvrir la musique de chambre. Pour les interprètes, le quatuor reste une formation idéale, au riche répertoire, qui permet à chaque musicien de travailler une partie soliste tout en maintenant un important travail d'équipe.
- Quatuor de Mozart en mi b K428
- Quatuor de Prokofiev n° 2
- Quatuor de Dvorak n° 13
dit "américain"
Avec Agnès Brengues (1^{er} violon) ; Isabelle Rys (2^e violon) ; Philippe Nouaille (alto) ; Marie-Pierre Jeandon (violoncelle).
Dans le cadre des Jeudis de Celleneuve
Jeudi 31 décembre
Maison pour Tous Marie Curie
Celleneuve - Tél : 67 75 10 34



McLaren et Len Lye dont on verra quelques dessins animés. Troisième temps fort de ces rencontres, l'hommage rendu à Bill Forsythe, metteur en scène écossais, auteur du très populaire "Local Hero", et dont on espère la venue à Montpellier. La Vidéothèque de la Médiathèque Gutenberg s'associe à cette manifestation avec une programmation vidéo organisée autour du cinéma britannique.



John Grierson, chef de file de l'école documentariste.

PROGRAMME

Hommage à Joseph Losey :
- La Bête s'éveille (1954) - sous réserve -
- L'Enquête de l'inspecteur Morgan (1959) VO sst
- Les Criminels (1961)
- Eva (1962) - VO sst
- The Servant (1963) - VO sst
- Pour l'Exemple (1964) - VO sst
- Le Messenger (1971) - VO sst
Présentation de l'Ecole Documentariste :
- Trois films produits par John Grierson (The Song of Ceylon ; The Sailing of Bill Blewitt ; We live in the worlds)
- Trois courts métrages de Greenaway (Act of God ; Lightning ; "H" is for house ; Windows)
Section Cinéma Ecossais
Deux films de Bill Forsythe
- Gregory's Girl (1981) - VO sst
- Local Hero (1983) - VO sst
Pour Tous Renseignements :
Médiathèque Gutenberg :
67 52 70 14

LA SCULPTURE DANS LA VILLE

Il aura fallu attendre 1718 et la statue équestre de Louis XIV par Mazeline et Hurtrelle pour voir apparaître à Montpellier les premières représentations de cet art symbolique qui en dit parfois long sur les engagements des citoyens et des municipalités.

Mireille LACAVE, archiviste de la Ville de Montpellier, raconte avec érudition et humour l'Histoire et les histoires - souvent mouvementées - de ces statues qui ornent nos espaces publics. Elle évoque aussi celles qui ont disparu ou celles qui n'ont pas dépassé le stade de projet.

Co-édité par la Ville de Montpellier et les Editions Equinoxe, l'ouvrage est préfacé par Georges Frêche.



Montpellier La Sculpture dans la ville par Mireille Lacave
106 pages, 88 photos n.b.

L'OPERA BERLIOZ APPLAUDI PAR LA PRESSE



LE FIGARO - 26 NOVEMBRE 1990

"Un opéra est né - Jacques Doucelin

TELERAMA - 21 NOVEMBRE 1990

"Lyrique au cœur. Un cœur de granit rose au centre de la cité blanche. Deux mille places et une acoustique parfaite"

Xavier Lacavalerie.

LE FIGARO - 16 NOVEMBRE 1990

"Le mariage des affaires, du tourisme et de l'art - Gérard Guillot.

LE QUOTIDIEN DE PARIS - 13 NOVEMBRE 1990

"Montpellier : un opéra pour jouer l'Europe - Yves Hervaux

LE SOIR - 12 NOVEMBRE 1990 (BRUXELLES)

"L'acoustique de cette cathédrale de la musique est parfaite, l'ensemble apparaît d'une élégance et d'une noblesse impressionnantes" - Claude Mattei.

LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

12 NOVEMBRE 1990

"C'est un lieu superbe, un rêve de granit rose, adossé à la vieille ville, qui marie outil économique et artistique dans la tradition de l'Italie et de la Renaissance - France Bittendiebel.

LE NOUVEL OBSERVATEUR - 8 NOVEMBRE 1990

"L'opéra de Montpellier désormais possède un instrument de haut vol" - Raphaël de Gubernatis.

LE MONDE - 27 NOVEMBRE 1990

"Montpellier dispose avec le Corum d'une salle d'opéra exceptionnelle, une salle sonnante clair et net, mais chaleureuse, fondant dans un tout homogène le plateau et la fosse..."

Anne Rey

DIAPASON - NOVEMBRE 1990

"Après l'Acropolis de Nice, après la refonte complète de la Halle aux grains de Toulouse, le sud se dote donc d'un nouveau et ambitieux complexe, à la mesure des ambitions européennes de la ville de Montpellier" - Rémy Louis.

LE MONITEUR - 30 NOVEMBRE 1990

"Une architecture puissante de Claude Vasconi"

Gilles Davoine.

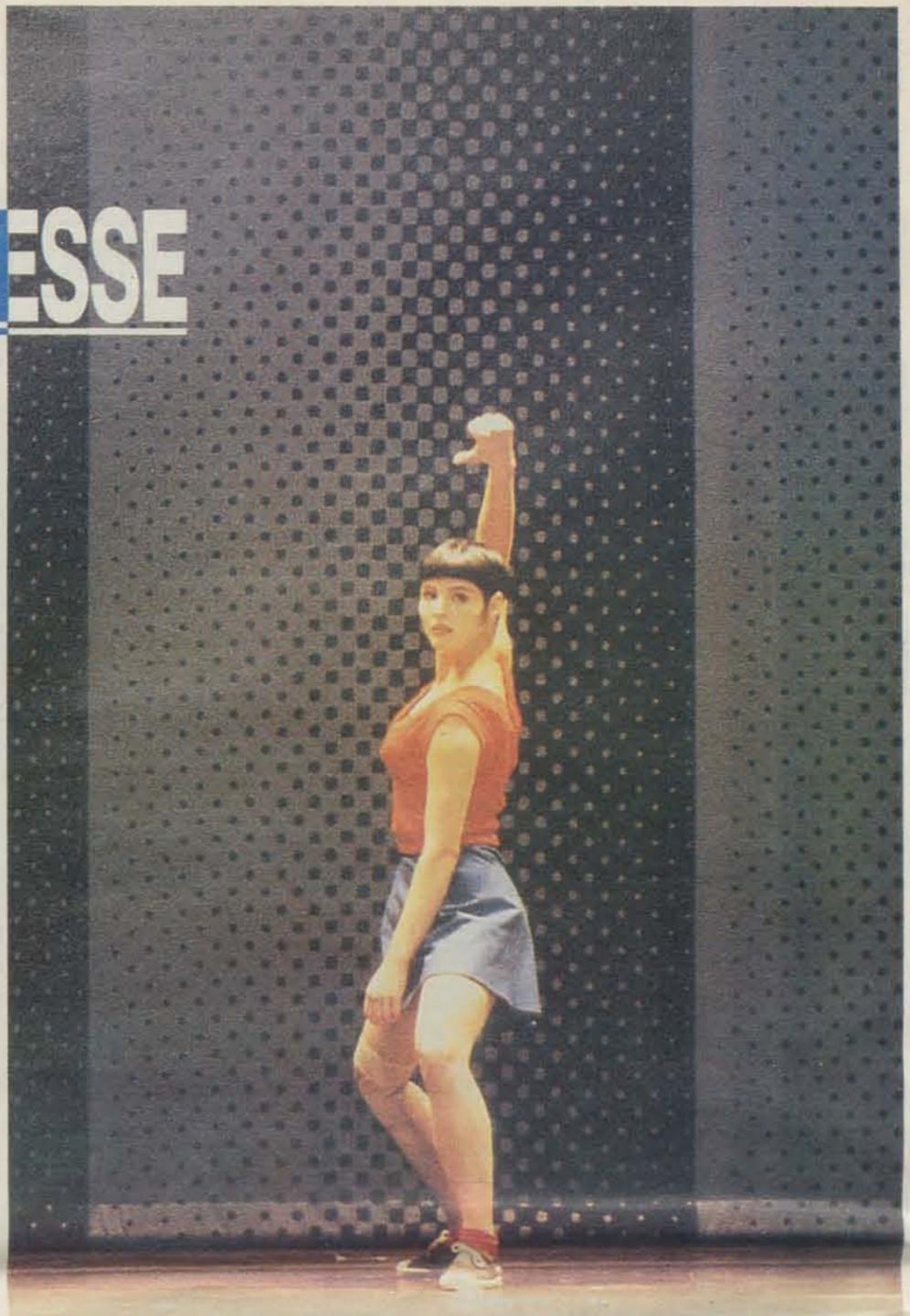
JOURNAL DE GENEVE - 1^{er} NOVEMBRE 1990

"Un formidable instrument, fruit d'une politique culturelle active et audacieuse" - Pierre Michot.

L'EXPRESS - 13 DECEMBRE 1990

"La construction du Corum a coûté 800 millions de francs, dont 450 pour le bijou Berlioz. Déjà réglés, à 90%, par la ville. Rappelons que la Bastille avoisinera 3 milliards"

Franck Erikson.



La Compagnie Bagouet à l'Opéra Berlioz : Reprise de "Jours Etranges" création de "So Schnell". Une grandiose danse des heures. (Lise Ott - Midi-Libre - samedi 6 décembre 90).



"Les Huguenots" au Corum : une œuvre fétiche pour Montpellier qui avait inauguré son vieil opéra, le 1^{er} octobre 1888 et célébré son centième anniversaire.

"Le Magicien Prodigieux" de Pedro Calderon, une pièce à grand spectacle mise en scène par Jacques Nichet, inaugurée à l'Opéra Berlioz le 19 novembre dernier.

